

Développement économique en périphérie et nouvelles dynamiques urbain-rural. Le cas de la région de la Gruyère (Suisse)

CRED Research Paper No. 20

Delphine Rime
University of Bern,
CRED

Juin 2018

Résumé

Les régions périphériques sont considérées comme telles lorsqu'elles se situent hors des régions centrales, c'est-à-dire hors des métropoles et larges zones urbaines (Lagendijk & Lorentzen, 2007). Jusque dans les années 1980, les régions préalpines en Suisse étaient rurales (importance du secteur primaire), et déclinaient. Durant les quarante dernières années, cette dynamique s'est inversée: nombre de ces régions connaissent une croissance en termes de population, et d'emploi, notamment en comparaison avec d'autres régions en Suisse (p.ex. le Jura). Cette recherche traite du cas de la région de la Gruyère (canton de Fribourg, Suisse). L'analyse montre que jusqu'à un certain point, la présence de « ressources génériques » (Colletis & Pecqueur, 2005) typiques des régions périphériques (foncier et main d'œuvre) explique le développement de la région par l'industrie. Dans un second temps, la région a connu une dynamique de développement endogène: des ressources régionales spécifiques héritées de la trajectoire rurale de la région (paysage, tradition, culture) sont exploitées de manière indirecte recréées au travers de différents types d'activités économiques.

La diversité des activités économiques évoquées ici comprend, mais ne se limite pas, aux activités dites « résidentielles et présentes » (Carrière, 2009; Davezies, 2009; Pecqueur & Talandier, 2011). Dans le cas de l'industrie comme de la résidence, les ressources spécifiques de la région contribuent à une dynamique de développement endogène, dans laquelle le passé rural de la région (paysage et environnement considérés comme « authentiques ») joue un rôle économique.

Introduction

Comment expliquer le succès des régions préalpines en Suisse ces quarante dernières années et de la région de la Gruyère (canton de Fribourg) en particulier ? Les recherches en géographie économique et en sciences régionales privilégient traditionnellement les cas de développement urbain, qui s'expliqueraient par des phénomènes de concentration de certaines activités, principalement industrielles (Boschma & Iammarino, 2009; Porter, 2000). Le paradigme dominant dans la littérature à propos des régions périphériques repose sur l'idée que leur développement ne s'explique pas par des dynamiques de développement endogène : leur développement dépendrait avant tout d'avantages naturels tels que la présence de ressources naturelles, de faibles coûts du travail et du foncier. Dans ce sens, les régions périphériques resteraient dépendantes des régions urbaines, les deux types de régions étant liées par un type de relations asymétriques. Certains auteurs affirment néanmoins que des dynamiques endogènes peuvent expliquer le développement de régions périphériques, au sein du secteur industriel (Mayer, 2011), et de manière plus large au via des secteurs comme le secteur touristique (Anderson, 2000).

La présente recherche montre qu'une dynamique partiellement endogène explique le développement de la Gruyère durant les quarante dernières années. Par dynamique partiellement endogène, on entend que le développement s'explique dans un premier temps (jusqu'à la fin des années 1990) par le rattrapage de la région dans le secteur industriel par rapport à la moyenne suisse. L'amélioration de l'accessibilité de la région grâce à l'autoroute dès 1981 a permis de mettre à disposition des entreprises les « ressources génériques » (Colletis & Pecqueur, 2005) de la région (accessibilité, foncier, main d'œuvre). Dans un second temps, la région a connu une dynamique de développement endogène reposant non plus uniquement sur l'exploitation de ses ressources génériques, mais également de ses « ressources spécifiques » (Colletis & Pecqueur, 2005). Contrairement aux cas traditionnels de développement (urbains), ces ressources spécifiques ne relèvent pas dans ce cas d'innovation industrielle, mais ont trait à la ruralité héritée et cultivée désormais de manière symbolique dans la région : le paysage, les traditions, les savoir-faire artisanaux constituent des « ressources spécifiques régionales », prenant des formes plus ou moins caricaturales selon les activités concernées. Le développement endogène a pris la forme d'une dynamique « productivo-résidentielle » (Davezies & Talandier, 2014), au cœur de laquelle les fonctionnalités urbaines combinées aux ressources spécifiques régionales servent le développement économique de diverses manières : résidence, mais aussi tourisme et mobilisation de l'imagerie rurale régionale par les industriels exportateurs de la région et du canton (en premier lieu dans le secteur de l'agro-alimentaire).

Le développement sur la base d'un système productivo-résidentiel qui se nourrit en partie de la trajectoire rurale de la région dessine de nouvelles relations entre l'ancienne région rurale et les centres urbains proches (Fribourg et Berne au Nord, et la Riviera vaudoise au Sud-Ouest) : d'une part, grâce à son développement industriel, la région s'est émancipée et développée de manière indépendante, attirant

désormais des travailleurs extrarégionaux et, d'autre part, au travers de son développement résidentiel, la région héberge de nombreux pendulaires. Le développement d'activités liées à la présence de ces résidents relativise la dépendance aux plus grands centres urbains. La ruralité « symbolique » de la région joue un rôle dans cette attractivité, mais aussi indirectement dans le dynamisme industriel. Cette valeur symbolique contribue à rééquilibrer les relations avec les régions urbaines voisines, non seulement en contribuant au développement d'activités diversifiées dans la région et reliées entre elles, mais aussi en servant au développement d'activités situées hors de la région. Enfin, l'équilibre urbain-rural se redessine également de manière interne à la région, avec l'émergence du pôle urbain bullois.

La méthodologie de cette étude de cas est partiellement quantitative et qualitative. Deux types de données sont analysées de manière croisée : d'une part, des données quantitatives (analyses des quotients de localisation des emplois et analyse structurelle-résiduelle, fréquentation des sites touristiques, pendularité) ; d'autre part, des données qualitatives (dix entretiens semi-directifs menés avec des entrepreneurs, autorités locales (anciennes et actuelles) et responsables d'associations, sources secondaires et d'articles de presse).

1. Cadre d'analyse

L'objectif de cette recherche est de comprendre le développement d'une région périphérique qui a connu un développement durant les quarante dernières années – en l'occurrence la Gruyère (Suisse). Pour ce faire, on mobilise un cadre d'analyse qui se déploie en trois parties. La première partie (point 1.1.) traite théoriquement des activités et des flux de revenus entrant principalement en jeu dans le développement régional : l'industrie et les services induits. La seconde partie (point 1.2.) traite des flux de revenus dépendant de la mobilité des consommateurs et des activités relatives au cadre de vie (activités « résidentielles » et/ou « présentielle »). Ces flux de revenus et activités après ont été longtemps été considérés (et le sont toujours pour une partie de la littérature) de manière implicite dans les modèles de développement : seuls les flux de revenus et activités relatifs à la production à l'exportation relevaient l'attention des analystes. Désormais, les flux de revenus et activités relatifs dépendants des consommateurs et de leur mobilité émergent actuellement dans la littérature comme un enjeu d'importance à part entière. La troisième partie (point 1.3.) synthétise ces facteurs dans une typologie des flux de revenus et des activités économiques régionales.

1.1. La compétitivité des activités industrielles

Dans la littérature en science régionale et en géographie économique, les activités exportatrices industrielles et services spécialisés sont au centre des explications du développement de tout type de région. Le mécanisme de développement est celui expliqué par la « théorie de la base » (Hoyt, 1939; North, 1955) : des activités exportatrices permettent l'entrée de flux de revenus dans la région, ensuite distribués en salaires, qui génèrent des dépenses de la part des travailleurs sur place. Les activités exportatrices (dites « basiques ») supportent le développement d'activités induites (ou « non-basiques », ou « domestiques »).

Aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, les régions périphériques en Suisse ont connu une phase d'industrialisation. Elles ont bénéficié de l'implantation d'entreprises trouvant dans ces régions de la main d'œuvre et des ressources naturelles à bon prix. Ce développement de l'emploi industriel n'a pas bénéficié de pareille manière à toutes les régions périphériques, et certaines régions ont connu au 20^{ème} siècle un exode rural. Comme ailleurs dans les pays occidentaux, une asymétrie urbain-rural s'est développée. Cette dynamique s'est accentuée durant la dernière partie du 20^{ème} siècle, lorsque les centres urbains ont connu

des dynamiques de développement endogène, qui ont permis le maintien voire le développement des industries et surtout des services spécialisés dans le contexte de la globalisation, à partir des années 1980.

A partir des débuts de la globalisation, les économies des pays nord-occidentaux ont été contraintes de maintenir et de développer leur compétitivité. En effet, cette compétitivité ne pouvait plus reposer sur les prix, mais par défaut sur l'innovation et la spécialisation (création de « ressources spécifiques » (Colletis & Pecqueur, 2005)¹). Dans ce mouvement tendant vers la spécialisation, les entreprises ont trouvé dans les centres urbains les avantages compétitifs recherchés (p.ex. des filières de formation, ou plus généralement des institutions participant indirectement à leur développement). De nombreux concepts (p.ex. les *clusters*, les milieux innovateurs, les systèmes régionaux d'innovation...) théorisent les phénomènes d'agglomération de certaines activités, principalement industrielles (Boschma & Iammarino, 2009; Porter, 2000). En deçà des subtilités distinguant ces concepts, chacun décrit d'une manière ou d'une autre l'accumulation d'activités dans un secteur particulier : cette accumulation suscite par exemple l'émergence d'une ressource de main-d'œuvre locale au bénéfice d'un savoir spécifique, de dynamiques d'apprentissage, etc. Une telle approche explique pourquoi les sièges de grandes entreprises et les activités les plus innovantes sont souvent concentrés dans les grandes agglomérations (Boschma & Lambooy, 1999), et donc pourquoi les chercheurs s'intéressent généralement principalement aux processus de développement des régions urbaines.

A défaut de voir se développer des activités industrielles innovantes et/ou des services à haute valeur ajoutée, les régions périphériques ont principalement durant cette période accueilli des industries dites « matures ». Le paradigme dominant dans la littérature à propos des régions périphériques repose sur l'idée que leur développement ne s'explique pas par des dynamiques de développement endogène : le développement des régions périphériques dépendrait avant tout d'avantages naturels tels que la présence de ressources naturelles, de faibles coûts du travail et du foncier. On dit que ces régions tirent bénéfice de « ressources génériques » plutôt que de « ressources spécifiques » (Colletis & Pecqueur, 2005), que les acteurs en provenance des régions urbaines viennent exploiter. Au regard du développement des centres urbains, de nombreux observateurs affirment que les régions périphériques se caractérisent par un manque de capacité d'innovation et de dynamisme technologique (Copus, Skuras, & Tsegenedi, 2008). Les régions périphériques sont souvent qualifiées de régions « maigres » (*thin*) : elles ne sont pas pourvues d'une masse critique suffisante d'acteurs économiques (entreprises, organisations, etc.), et présentent un faible niveau de regroupement d'entreprises, de dotation d'organisations et de diffusion du savoir (Isaksen, 2001; Tödtling & Trippel, 2005).

Pour certains auteurs, le caractère non-urbain d'une région n'est pas forcément un désavantage pour son développement. Mayer (2011) montre par exemple que les universités de recherche de calibre mondial ne sont pas nécessaires à la construction de grappes industrielles (*clusters*) florissantes dans les régions périphériques aux USA. Shearmur & Doloreux (2016) soulignent qu'aujourd'hui, les régions non-urbaines peuvent intégrer des dynamiques de *clustering* sans pour autant se situer à proximité d'autres acteurs du *cluster*, géographiquement parlant. Les entreprises peuvent en effet profiter des opportunités données par les nouvelles technologies de l'information et de communication, et plus généralement des nouvelles pratiques d'innovation (*open innovation*). Shearmur, Carrincazeaux, & Doloreux (2016) dans ce sens plaident pour l'émergence d'un nouveau paradigme de « géographies de l'innovation » qui concernent particulièrement les régions périphériques.

¹ Dans cette vision institutionnaliste et territoriale des ressources économiques, les ressources ne sont pas données, mais construites (De Gregori, 1987). Par exemple, des hydrocarbures ne constituent une ressource qu'à partir du moment où des acteurs économiques sont au bénéfice de la technologie nécessaire pour tirer profit de leur potentiel énergétique.

Dans ce type de développement endogène des régions périphériques, l'entrepreneur et les réseaux jouent un rôle central. En effet, les activités ne peuvent pas, comme dans des régions urbaines, s'appuyer sur une masse critique d'entreprises et d'acteurs actifs dans une même branche, ni sur une logique institutionnelle soutenant leur coordination. Anderson (2000) parle même d'un « paradoxe de la périphérie »: il soutient que le contexte périphérique peut être considéré comme un avantage pour le développement des activités entrepreneuriales et pour le développement économique. Les approches en termes d'intégration ou de capital social soulignent l'importance des ressources sociales dans la dynamique de l'entrepreneuriat (McKeever, Jack, & Anderson, 2015). Tandis que ces approches sont centrées sur l'entrepreneuriat (entreprises et entrepreneurs), elles prennent en compte un large éventail d'activités économiques susceptibles d'expliquer le développement.

En résumé, théoriquement, les régions périphériques et rurales ont été, du point de vue de la littérature en géographie économique, cantonnées à un « rôle résiduel » (Ward & Brown, 2009, p. 1238). Leur développement s'explique jusqu'ici principalement par des avantages du point de vue des coûts, de la disponibilité des matières premières et de la main d'œuvre, autrement dit par l'exploitation de leurs ressources génériques. Quelques pistes indiquent néanmoins que le développement de ces régions peut s'expliquer par des dynamiques de développement endogène : en reposant notamment sur la proximité géographique et sociale des acteurs spécifique à ce contexte périphérique. Dans toutes ces approches, le postulat du développement de la théorie de la base persiste de manière implicite : l'effet multiplicateur (développement d'activités domestiques) est supposé suivre toute forme développement de l'emploi industriel (qu'il soit issu d'une dynamique de développement endogène ou exogène). Les questions de consommation, d'activités locales ne sont pas abordées, et par défaut considérées comme des enjeux plutôt sociaux et culturels.

1.2. L'attractivité de la région pour les résidents et consommateurs

En matière de développement économique, la mobilité est un facteur d'importance centrale. Dans le paradigme de la théorie de la base (Hoyt, 1939; North, 1955), et implicitement dans les modèles de développement expliquant principalement le développement urbain (*clusters* etc.), la mobilité des biens tient le rôle principal : elle permet l'exportation des biens, donc le développement des activités, le versement des salaires, etc. Depuis la fin du 20^{ème} siècle, une autre forme de mobilité a cependant pris une importance considérable : la mobilité des consommateurs (le développement du tourisme, de la pendularité, etc.) (Sheller & Urry, 2006; Urry, 2007).

Premièrement, d'un point de vue socio-économique, les acteurs économiques traditionnellement considérés comme des acteurs passifs jouent désormais un rôle dans le développement surtout du fait de leur mobilité géographique. Autrement dit, de nombreuses personnes qui ne participent pas à l'économie productive participent à l'économie en tant que consommateur uniquement (p.ex. les retraités et autres bénéficiaires de rentes). L'importance économique de ces acteurs repose sur leur nombre croissant, mais aussi et surtout sur leur mobilité géographique. Deuxièmement, les travailleurs sont également des acteurs économiques en tant que consommateurs (Segessemann, 2016). De manière générale, qui détient du pouvoir d'achat et est mobile peut dépenser ailleurs et ainsi contribuer au développement d'un lieu au travers de son acte de consommation – et péjorer ainsi la région dans laquelle il a perçu son revenu, créé sa fortune (ou touché sa rente).

Théoriquement, la conséquence principale de la mobilité des consommateurs est la suivante : les aires de marché (Christaller, 1955) ne répondent plus à une logique spatiale et temporelle délimitée. Spatialement parlant, le fait que les consommateurs ne soient pas captifs du lieu dans lequel ils génèrent leur richesse chamboule les postulats implicites des modèles de développement dominants dans la littérature en géographie économique. Pour qu'une région se développe, il ne suffit plus de produire, il

faut que les dépenses tirées des revenus soient ancrées sur place, ce qui nécessite une certaine qualité de vie, des aménités résidentielles. La région doit donc développer des ressources spécifiques garantissant non seulement la compétitivité du territoire d'un point de vue productif, mais son attractivité du point de vue de la consommation. La question de l'intégration de la demande pour le territoire en tant que cadre de vie (par les touristes, les nouveaux résidents et plus généralement les consommateurs mobiles) aux modèles de développement se pose.

Des géographes français ont « revisité » la théorie de la base afin d'intégrer l'enjeu de la mobilité des consommateurs aux modèles de développement régionaux (Davezies, 2009; Talandier & Davezies, 2009; Terrier, 2005). Dans cette approche, la mobilité spatiale des consommateurs a pour conséquence que l'effet multiplicateur ne peut plus être considéré comme allant de soi dans les modèles de développement ; créer un emploi dans une région peut plus ou moins être bénéfique pour cette région, selon que les revenus ainsi créés retombent ou non dans la région. D'un côté, la mobilité spatiale peut être problématique pour les régions perdantes. Certaines régions en Suisse, notamment l'Arc jurassien, peuvent ainsi montrer une grande compétitivité industrielle et être performants en matière d'innovation, tout en pouvant figurer parmi les régions les plus pauvres de Suisse (Segessemann & Crevoisier, 2016). D'un autre côté, la mobilité spatiale des consommateurs peut être une ressource pour les régions gagnantes : les régions qui attirent des consommateurs mobiles. Les termes « d'économie résidentielle » et « d'économie présentielle » désignent ainsi les activités créatrices de revenus pour la région liées aux phénomènes de résidence, de loisirs, de consommation, etc.

Pour les régions rurales, cette mobilité spatiale généralisée peut constituer une opportunité autant qu'un risque économique. Dans le cas des pendulaires par exemple, les régions rurales hébergent des résidents qui travaillent en ville. Ce type de développement accentue le mitage du territoire, qui vise à être stoppé par les plus récentes législations en matière d'aménagement du territoire (LAT, LRS). L'attractivité des régions rurales pour les questions résidentielles et de loisirs a joué, joue et jouera sans doute – même en l'état en ce qui concerne l'expansion du bâti – un rôle économique pour les régions anciennement rurales. Cette attractivité repose principalement sur la connexion avec les centres urbains, mais aussi sur les aménités locales qui concernent la qualité de vie (environnement, culture, etc.). Dans la mesure où dans ce cas les emplois restent concentrés dans les régions urbaines, une asymétrie des relations urbain-rural persiste du point de vue productif. En revanche, dans la mesure où la qualité de vie attire les résidents (mais aussi des excursionnistes et des touristes en provenance des zones urbaines) dans les zones périphériques, ces dernières bénéficient non seulement du versement d'impôts des résidents, mais aussi de leurs dépenses dans des activités résidentielles et présentielles. A ces dépenses s'ajoutent celles des touristes en séjour, et de tout autre consommateur dont le revenu dépensé sur place a été généré autre part (p.ex. étudiants, retraités, excursionnistes, etc.).

1.3. Typologie des activités par l'offre et la demande

Pour une analyse pertinente du développement régional, les apports distincts de la littérature développés aux points précédents doivent être simultanément pris en considération. La typologie des activités par l'offre et la demande (Figure 1) (Guex & Crevoisier, 2017) est utilisée à cette fin.

		Demande	
		Extra-locale	Locale
Offre	Lieu de production (Le territoire comme agglomération productive; concerne la mobilité des biens)	<i>Production spécialisée pour les marchés d'exportation</i> Industrie (Type 1) Développement par la compétitivité	<i>Production spécialisée destinée à la population locale</i> Circuits courts (Type 3) Développement par substitution aux importations
	Lieu de consommation (Le territoire comme cadre de vie; concerne la mobilité des personnes)	<i>Activités résidentielles et touristiques</i> Tourisme (Type 2) Développement par l'attractivité	<i>Services à la population locale, activités présentes</i> Services locaux ou « domestiques » (Type 4) Développement par diversification interne

Figure 1. Typologie des revenus et activités économiques territoriales. Source : Guex & Crevoisier (2017)

Cette typologie s'appuie sur l'idée de Camagni (1996, 2005), pour qui la ville (ou la région) dépend d'offres et de demandes distinctes. Cette typologie permet de dépasser la focalisation sur les activités industrielles exportatrices : d'une part en prenant en compte les activités liées à la mobilité des consommateurs (que la demande soit locale ou extra-locale), et d'autre part en les mettant en lien avec les autres types d'activités. Pour Camagni, il y a une « relation étroite, logique et économique entre les localisations résidentielles et productives, la rente des sols, la demande d'interaction et de transport, la congestion du réseau de transport » (...) (1996, p. 14).

Les activités « industrielles » (Figure 1, type 1) sont les activités sur lesquelles sont focalisées traditionnellement les recherches en sciences régionales et en géographie économique. Elles ont principalement soutenu le développement des régions jusqu'au début du 21^{ème} siècle. Une analyse de ces activités considère le territoire d'enquête, qu'il s'agisse d'une région urbaine ou périphérique, comme un lieu de production. Dès lors qu'il est question de dynamiques d'innovation, ce sont schématiquement les individus actifs à l'intérieur de cette case qui sont concernés : par exemple directement les entrepreneurs industriels, indirectement les chercheurs dans les universités par exemple, etc. D'ordinaire, ce sont donc surtout les propriétés de l'offre qui sont détaillées : il va la plupart du temps de soi que la demande pour les biens produits se situe géographiquement hors de la région. On parle ici « d'industrie », mais des services spécialisés (p.ex. finance internationale) entrent également dans cette catégorie d'activités. De plus, il peut s'agir également de services publics, qui sont basiques à l'échelle régionale ou cantonale en Suisse (p.ex. un office fédéral, un tribunal cantonal, etc.).

Dans la logique de la théorie de la base, les activités de type 1 induisent d'autres activités, destinées à répondre à la demande des *travailleurs* locaux, par exemple en matière de commerce de détail, de santé, d'enseignement, mais aussi de loisirs : c'est ce qu'on appelle l'effet multiplicateur. Les activités domestiques (ou services locaux) (type 4) dans cette typologie constituent cette offre. Ces activités contribuent à constituer un « cadre de vie » plus ou moins valorisé par la population, qui dépense un salaire dans le même territoire que celui dans lequel il a été gagné (dans les entreprises ou services publics appartenant aux types 1 et 4).

En matière de loisirs, les pratiques étaient, jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, bien délimitées : les loisirs se pratiquaient soit dans le lieu de résidence (identique au lieu de travail), soit durant les « vacances », dans un lieu bien spécifique (les stations touristiques). L'offre touchant à la qualité de vie ne jouant qu'un rôle de faible importance au quotidien, les « stations touristiques » surtout fournissaient des services et mettaient à disposition des infrastructures aux travailleurs répondant à une demande sporadique en termes de qualité de vie. Comme on l'a souligné au point précédent, depuis le tournant du 21^{ème} siècle,

non seulement la mobilité des consommateurs, mais aussi leur pouvoir d'achat et leurs aspirations à une qualité de vie accrue en général, ont considérablement augmenté. En conséquence, les infrastructures et services destinés à une demande extra-locale (type 2) ne sont plus l'apanage des stations touristiques. Si schématiquement les infrastructures et services répondant à la demande locale et extra-locale sont ici distincts, dans les faits, ces activités souvent se confondent (p.ex. des remontées mécaniques ayant une clientèle partiellement touristique et partiellement locale).

Enfin, parallèlement aux activités industrielles exportatrices, des activités de type circuit court participent à l'économie régionale (type 3). La particularité de ces activités tient dans la taille réduite de leur aire de marché. Par exemple, des produits maraîchers sont privilégiés par la demande locale *parce qu'ils sont produits localement*. Il en va de même pour la production énergétique par exemple, où la substitution à l'importation de courant peut, malgré un prix plus élevé, être justifiée par les propriétés durables du courant en question. L'importance de ce type d'activités est à souligner dans une perspective qualitative plus que quantitative du développement, et ce pour deux raisons ; Premièrement, dans la mesure où ce type d'activités répond à des impératifs environnementaux (minimisation des émissions de carbone grâce à la limitation du transport), et deuxièmement parce que ces activités sert indirectement d'autres activités, notamment en termes d'image (promotion d'une production locale et artisanale « authentique » au potentiel de valeur ajoutée élevé plutôt qu'une production/consommation de masse).

De manière schématique, depuis la Révolution industrielle, la division spatiale du travail a entraîné une spécialisation des villes/régions les unes par rapport aux autres avec des profils plutôt spécialisés (p.ex. l'horlogerie dans le Jura, le textile dans l'Est de la Suisse, le tourisme dans l'Oberland Bernois...). Dans le contexte de mobilité généralisée des biens, des travailleurs, et des consommateurs, il existe toujours des lieux très spécialisés (dans le tourisme ou dans l'industrie), mais de nombreux territoires se développent grâce à une *variété relative* des activités économiques, dont certaines sont exportatrices à l'échelle nationale, d'autres à l'échelle régionale, et d'autres strictement locales. Ce cadre théorique postule que la diversité des activités participe non seulement au maintien économique d'un territoire, mais que des synergies entre ces activités peuvent constituer une dynamique de développement endogène. A l'inverse, une faible diversité des types d'activités et/ou des tensions entre ces activités peuvent expliquer l'insuccès des régions en matière de développement.

Deux questions de recherche sont ainsi posées :

- Quelle a été l'importance des divers types d'activités dans la trajectoire de la région de la Gruyère ?
- Quelles ont été les synergies et tensions entre activités dessinant la trajectoire de la région ?

Au regard de la littérature traditionnelle en science régionale et géographie économique, les régions périphériques ne peuvent bénéficier que de dynamiques de développement exogènes (industries matures en provenance des agglomération (type 1)), le développement induisant ensuite mécaniquement des activités de type domestique (type 4). Pour certains, des dynamiques endogènes permettraient d'expliquer le développement régional malgré tout dans les régions périphériques : création de synergies (principalement des dynamiques d'innovation et d'apprentissage) entre les différents acteurs concernés par les activités industrielles. Au regard de l'ensemble de la littérature donc, si développement endogène il y a, les synergies se concentraient entre les activités de type 1, voire d'une branche en particulier. D'après la théorie de la base, ces synergies permettaient l'exportations de biens, et induisaient donc des activités domestiques en aval au sein du territoire. Compte tenu du contexte de grande mobilité des consommateurs mentionné par une partie de la littérature et potentiellement cruciale pour les régions périphériques, on s'attend à une diversité des activités dans l'ensemble des types d'activités, ainsi qu'à des synergies et tensions existant au-delà des activités de type 1.

La méthodologie de cette recherche permet de répondre aux deux questions de recherche ci-dessus : elle repose d'une part sur l'identification des activités et de leur diversité, et d'autre part sur l'identification des tensions et synergies entre ces activités.

2. Méthodologie

Au point 3, on présente le résultat d'une analyse croisée de données quantitatives et qualitatives. Les données qualitatives ont été recueillies lors de dix entretiens semi-directifs, auprès de responsables politiques locaux (retraités ou en fonction), d'entrepreneurs, et de responsables d'associations. Hormis les citations textuelles, on ne fait pas référence dans le texte aux interlocuteurs ayant fourni les informations, le plus souvent recoupées ensuite avec d'autres interlocuteurs. Des sources secondaires (articles, ouvrages, sites Internet, articles de presse) ont également servi à la récolte de données qualitatives.

Les données quantitatives proviennent principalement de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS), au travers des recensements fédéraux de la population, des recensements fédéraux des entreprises, de la STATENT, et de la statistique du tourisme. Les données concernant l'emploi ont été travaillées principalement de deux manières : calcul des quotients de localisation des emplois et analyse structurelle-résiduelle. Ces analyses permettent, au-delà de la description des chiffres absolus, de comparer l'évolution de l'emploi dans la région selon certains groupes de branches par rapport à la moyenne suisse (voir les détails en annexe). Les données concernant la fréquentation des sites proviennent de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT), ou directement des établissements cités.

3. Analyse de cas

3.1. Introduction

3.1.2. *Situation géographique et accessibilité*

La Gruyère est un district situé au Sud du Canton de Fribourg (Suisse). Il correspond à la région MS² n°40 de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS). La topographie de la région est typique des Préalpes suisses : montagnes de moyenne altitude, nombreuses forêts et pâturages. L'altitude du chef-lieu de la région (Bulle), est de 771 m. Le plus haut sommet est également le plus haut sommet du Canton de Fribourg (sur la frontière avec le Canton de Vaud), le Vanil Noir, à une altitude de 2'389 m. Les Cantons limitrophes sont les Cantons de Berne et de Vaud. La région réunit 25 communes (anciennement 40, suite à une série de fusions). La population est essentiellement francophone, hormis celle de la commune de Jaun (Bellegarde) (671 hab.), suisse-alsacienne, à l'extrémité Est du canton (Vallée de la Jogne).

La région est accessible par chemin de fer depuis le 19^{ème} siècle : depuis 1868 via Romont (voie normale), et depuis 1901 via Châtel-St-Denis et Palézieux (voie étroite), jusqu'à Montbovon en 1904 (sur la ligne du MOB – Montreux-Oberland Bernois), et enfin jusqu'à Broc-Fabrique (voie étroite) depuis Bulle, en 1912. Depuis 2011 et la mise en service du RER – Fribourg (réseau express régional), un train direct relie Bulle à Fribourg (toutes les 30 min) et à Berne (toutes les heures) via Romont. La ligne Bulle – Broc-Fabrique passera en voie normale d'ici 2020.

² Unité statistique pour la mobilité spatiale (MS) (UAL 1/NUTS 4 ; 106 régions MS en Suisse).

La région est reliée depuis 1981 au réseau autoroutier national par l'A12 (Berne-Vevey). Des routes cantonales relient la région au Simmental à l'Est (Canton de Berne) par le Jaunpass (col du Jaun), et au Pays-d'Enhaut au Sud (Canton de Vaud). Depuis 2009, la ville de Bulle est contournée par la route H189. Un réseau de transports public a alors été mis en place sur l'agglomération bulloise (MOBUL, 3 lignes).



Figure 2. La Gruyère en Suisse. Source: Atlas Statistique de la Suisse (OFS)



Figure 3. Les réseaux ferroviaire (à gauche) et routier (à droite, réseau principal). Source: cff.ch et OFROU

2.2.2. Evolution de la population

En 2015, d'après la statistique de la population et des ménages (OFS), la population de la Gruyère était de 52'067 habitants. Durant le troisième quart du 20^{ème} siècle (1950-1981), la population en Gruyère n'a pratiquement pas augmenté (0.15% de taux de croissance annuel moyen (TCAM), voir Figure 5). Compte tenu de l'accroissement naturel de la population, on peut dire que la région était alors en déclin. En comparaison, les populations du Canton de Fribourg (0.47% TCAM) et de la Suisse (0.93% TCAM) étaient alors en croissance. La région a perdu de la population, tandis que le chef-lieu en a gagné (2.01%). La tendance s'inverse à partir de 1981. Entre 1981 et 2000, les taux de croissance annuels moyens du district comme de la ville de Bulle dépassent le taux national et celui du Canton de Fribourg. Si la croissance de la population est principalement due à l'immigration, elle l'est encore plus proportionnellement dans la région qu'en moyenne en Suisse (accroissement naturel de la population en Gruyère de 20% pour 31% en Suisse entre 1981 et 2015). Non seulement l'immigration internationale participe à cette croissance de population, mais aussi l'immigration intercantonale.

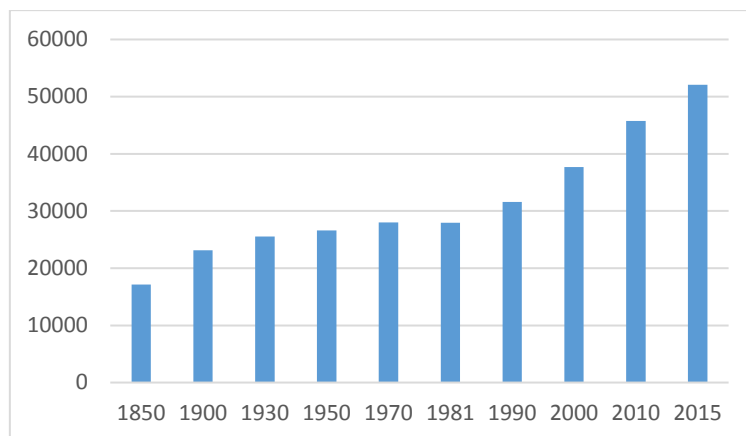


Figure 4. Evolution de la population de la Gruyère entre 1850 et 2015. Source: Recensements fédéraux de la population et STATPOP (OFS)

	1950	1981	TCAM 1950-1981	2000	TCAM 1981-2000	2010	TCAM 2000-2010	2015	TCAM 2010-2015
Suisse	4714992	6335243	0.93%	7164444	0.62%	7785806	0.76%	8237666	0.94%
Canton de Fribourg	158695	184497	0.47%	234307	1.20%	273159	1.40%	303377	1.76%
District de la Gruyère	26611	27957	0.15%	37689	1.50%	45725	1.77%	52067	2.19%
Ville de Bulle	5255	9929	2.01%	14170	1.79%	18024	2.21%	21464	2.95%

Figure 5. Evolution de la population en chiffres absolus et taux de croissance annuels moyens (TCAM). Source : STATPOP, OFS

	Accroissement naturel	Immigration	Migration intercantonale (arrivée)	Emigration	Migration intercantonale (départ)	Solde migratoire international	Variation en nombres absolus
1981-1990	739	3706	3754	1940	2842	1766	4168
1991-2000	1704	5524	3695	4180	2906	1344	5591
2001-2010	1409	7013	7365	5208	3303	1805	8457
2011-2015	1063	6351	5168	4345	2603	2006	6125
1981-2015	4915	22594	19982	15673	11654	6921	24341

Figure 6. Bilan de la population résidente en Gruyère 1981-2015. Source: STATPOP, OFS

3.2. Phases de développement

La région de la Gruyère s'est développée historiquement grâce à l'exportation de « fromage de gruyère », dès le 16^{ème} siècle (point 3.2.1.). Cette histoire préindustrielle a son importance dans cette analyse car elle a façonné la région de manière particulière, tant au niveau socio-économique que du paysage. Suite au déclin de ces exportations dès le 19^{ème} siècle, puis au déclin relatif de l'agriculture au 20^{ème} siècle, des activités industrielles « matures » ont permis de redévelopper l'emploi industriel à la fin du 20^{ème} siècle (point 3.2.2). Le développement de ces activités a fortement dépendu de l'amélioration de l'accessibilité de la région par l'autoroute dès 1981, et a reposé sur la disponibilité de ressources génériques (foncier, main d'œuvre). Les ressources spécifiques issues de la trajectoire rurale antérieure de la région contribuent dans un second temps également à une forme de développement endogène, au travers de divers types d'activités (point 3.2.3.). Les tensions et synergies entre les types d'activités s'articulent autour de la ruralité : entre volonté de son dépassement de ses désavantages, c'est-à-dire le développement de l'urbanisation, de l'accessibilité et de la standardisation des biens et

services, et dans un autre sens, volonté de préservation de ses qualités symboliques et de la spécificité qu'elle suppose.

3.2.1. *Les exportations dans le contexte préindustriel : le développement rural de la Gruyère*

A partir du 15^{ème} siècle, l'économie de la Gruyère bénéficie, comme d'autres régions alpines, du développement du commerce : elle est partiellement libérée d'une stricte autarcie économique. L'extension de la surface herbeuse, aux dépens de la culture des champs, permet la production de plus en plus importante du fromage « de gruyère », et son exportation. Ces augmentations sont particulièrement significatives durant la première partie du 18^{ème} siècle (Ruffieux & Bodmer, 1972). Les alpages du canton de Fribourg accueillent en estivage non seulement les cheptels locaux, mais aussi des cheptels d'autres cantons. Les gruyères sont exportés via Vevey. La demande, p.ex. la marine française, est sensible aux qualités de conservation du gruyère, qui a la réputation de pouvoir passer outre-mer sans avaries (Philipona, 2017).

Grâce à l'exportation de gruyère, la Gruyère vit « une certaine expansion économique », qui n'a cependant pas pour conséquence une « prospérité générale de la population » (Ruffieux & Bodmer, 1972, p. 123). Au regard du cadre théorique proposé, cette activité appartient au type 1, et induit relativement des activités de type 4. L'effet multiplicateur de cette activité exportatrice doit toutefois être remis dans le contexte de l'époque, caractérisé par une très faible diversité des activités économiques en général. Les propriétaires de grands pâturages, notamment quelques patriciens fribourgeois (de la ville de Fribourg), ainsi que les marchands, profitent principalement de cette expansion. Plusieurs marchands gruériens accumulent une certaine fortune, et accordent par exemple des crédits aux gens du pays. On parle des « barons du fromage ». Certains s'installent comme négociants directement à l'étranger, notamment à Lyon, et donnent corps à un réseau économique reliant la région au reste de l'Europe. Certains vont jusqu'à servir directement les intérêts de l'Etat, comme par exemple Jacques Dafflon, installé comme marchand à Lyon, également un « agent du gouvernement de Fribourg en cette ville pour le placement de ses fonds » (Ruffieux & Bodmer, 1972, p. 146).

Au début du 19^{ème} siècle, malgré la Révolution, l'économie alpestre se porte bien en Gruyère. Environ deux tiers de la production est exportée, en France et en Italie. La production représente « environ une valeur triple de celle des pailles et probablement le double de celle du bétail sur pied et des bois » (Ruffieux & Bodmer, 1972, p. 171). Néanmoins, cette situation va se détériorer dès la première partie du 19^{ème} siècle. L'exportation souffre ponctuellement de protections douanières, et du manque de l'amélioration des routes dans la région. Géographiquement, la production fromagère se déplace des alpages vers la plaine. Des « fruiteries » (du latin *fructus*, production du lait) se développent dans les villages. Les paysans de plaine ne sont plus dépendants des propriétaires et exploitants des alpages ; ils ne louent plus leurs vaches pour la production, mais produisent sur place, au travers d'associations exploitant les fruiteries. Il s'agit d'un véritable changement de rapport de force entre la plaine et la montagne. D'autre part, de nombreux fromagers émigrent, et produisent du fromage dans d'autres régions, notamment en Franche-Comté. Cette émigration devient forte aux alentours de 1850. Elle peut être saisonnière ou définitive (Philipona, 2017; Ruffieux & Bodmer, 1972).

Durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle, la production de gruyère décline, notamment en raison du manque de qualité (fabrication à partir de lait écrémé). Contrairement à la production de gruyère, la production d'emmental est modernisée, et bénéficie de « barons » ayant une forte capacité d'investissement. « A la fin du siècle, l'opposition est frappante entre les laiteries du Plateau suisse d'où sortent les grosses meules d'emmental par un processus quasi industriel et la production artisanale et disséminée du gruyère. » (Ruffieux & Bodmer, 1972, p. 309) La modernisation de l'industrie laitière dans le canton ne passe pas par le gruyère. Cette modernisation ne passe pas non plus par la

diversification des activités relatives à la production fromagère, par exemple avec le développement de la production d'outils nécessaires à la production d'emmental (Philipona, 2017).

La production d'emmental se développe dans diverses régions du canton, mais pratiquement pas en Gruyère. En revanche, dans la région comme dans d'autres districts du canton, les producteurs de lait via les laiteries villageoises trouvent d'autres débouchés : les condenseries et les chocolateries (Philipona, 2017). Un tiers de la production de lait dans le canton de Fribourg en 1872 part pour les condenseries. A la fin du 19^{ème} siècle, deux laiteries sur trois dans le canton ne fabriquent plus de fromage. Alexandre-Louis Cailler bâtit une chocolaterie à Broc en 1898. Il trouve dans la région des ressources génériques à exploiter : non seulement la matière première, mais aussi la main-d'œuvre nécessaire à la production de chocolat. Une partie de la production de lait en Gruyère alimente aussi la fabrique de farine lactée de Henry Nestlé à Vevey. La condenserie Lapp à Epagny, ainsi que la fabrique Guigoz à Vuadens (dès 1915) achètent également du lait. En 1916, sur les 45 laiteries de la Gruyère, 7 sont actives en été, 10 fabriquent du fromage, 6 vendent à la condenserie Lapp, 2 à la fabrique Guigoz, 16 à la chocolaterie de Broc et 6 vendent leur lait comme lait de consommation. Parallèlement, la production de fromage d'alpage se poursuit, mais son importance en comparaison de la situation du début du 19^{ème} siècle a considérablement diminué. C'est durant cette période de crise de la production et de l'exportation que s'est développé le folklore y relatif, par des élites locales et externes sensibles au romantisme de l'image de l'armailli (Victor Tissot, Joseph Reichlen, et plus tard Henri Naef et Henri Gremaud (les deux premiers conservateurs du Musée Gruérien), l'Abbé Bovet...). Les armaillis gruériens sont à l'occasion mobilisés en porte-drapeaux de la Suisse rurale immortelle (p.ex. à l'exposition nationale de Genève en 1896, ou lors de la Fête des Vignerons).

Durant les deux guerres mondiales, la production de gruyère regagne en importance grâce à l'économie de guerre et à la demande nationale. Sous le régime de l'Union Suisse du Fromage (USF, jusqu'en 1999), la filière du gruyère peine à se développer, surtout à l'exportation, l'emmental étant privilégié (Philipona, 2017). La production néanmoins se poursuit, et les exploitations agricoles se métamorphosent – un nombre de têtes de bétail et une productivité de plus en plus importantes. Grâce à l'AOP (AOC depuis 2001, puis AOP depuis 2011), les producteurs de gruyère (mais aussi de vacherin, de même que les producteurs de lait de l'usine Cailler) peuvent vendre à un prix relativement élevé. Même si l'ensemble des exploitations ont connu une profonde modernisation, celle-ci a été mise au service d'une production agro-alimentaire qui depuis exploite également la région elle-même comme une ressource spécifique (voir point 3.2.3.).

En résumé, on peut dire que la production de gruyère en Gruyère a contribué au développement de la région durant la période préindustrielle. Au 20^{ème} siècle, l'industrie laitière en général reste prépondérante pour l'économie locale, mais elle n'est plus un vecteur de développement de la région. En 1970, le secteur primaire occupe 7% des actifs en Gruyère. Durant une longue période, la population en Gruyère stagne (Figure 5). La région ne se modernise pas au même rythme que la Suisse. La région est depuis l'après-guerre baignée dans un paradoxe. D'une part, elle souffre d'une forme de repli sur elle-même, notamment alimentée par les relents du régionalisme et des couplets de la Gruyère éternelle (rurale) hérités de la fin du 19^{ème} siècle et de la première partie du 20^{ème} siècle. D'autre part, des acteurs locaux, notamment les autorités bulloises, œuvrent afin de diversifier l'économie locale, pour développer en particulier l'industrie (voir point 3.2.2.). Aujourd'hui, pour ce qui est de l'importance du secteur primaire, en comparaison nationale, on peut dire que la région reste très spécialisée. La Figure 7 montre que cette spécialisation a certes perdu en importance à partir de 1980, mais que la branche reste, en comparaison nationale, importante pour l'économie de la région. On verra plus loin (point 3.2.3.) que cette importance est aussi qualitative que quantitative.

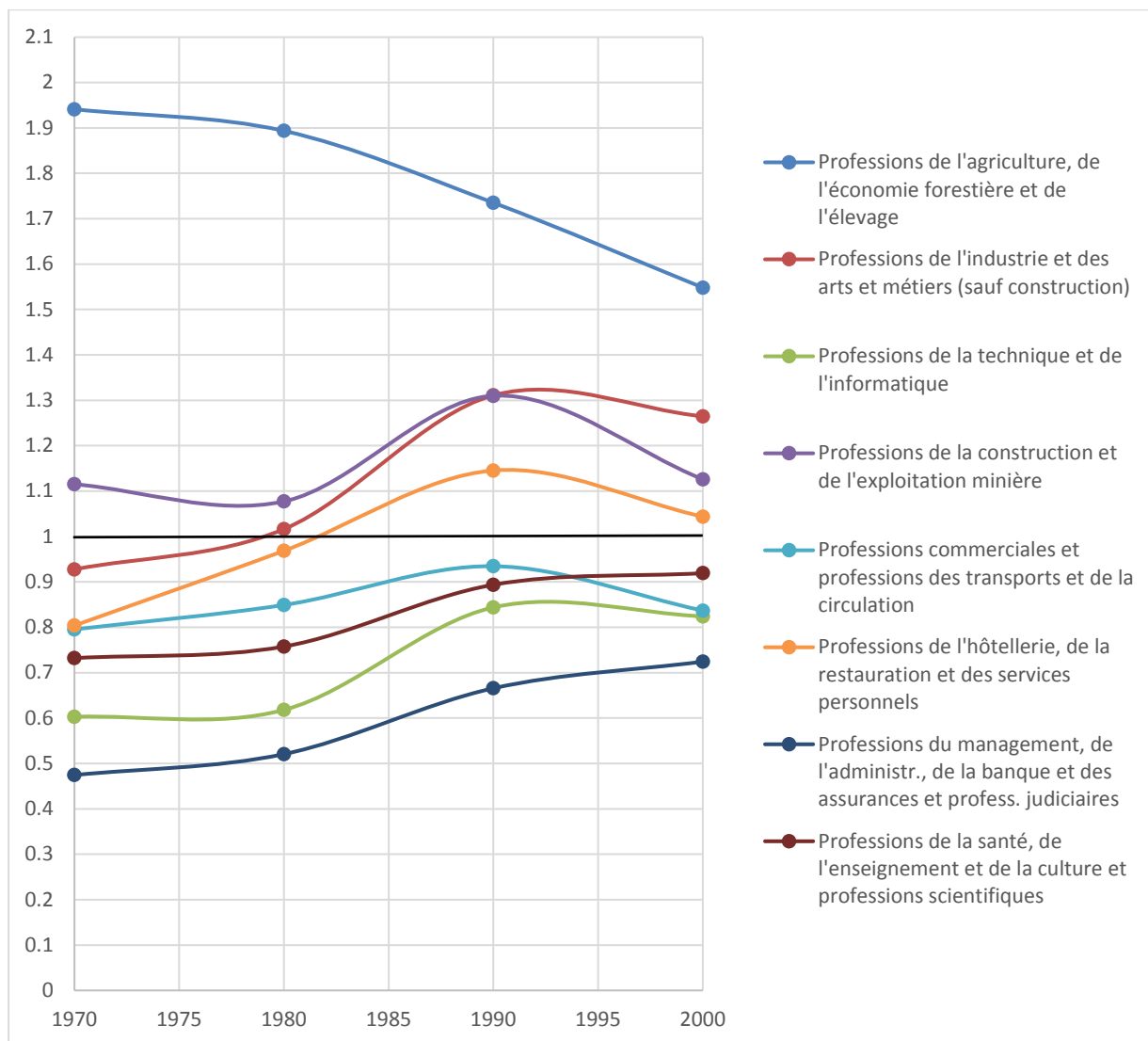


Figure 7. Evolution des quotients de localisation des emplois par branches en Gruyère 1970-2000. Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

3.2.2. La Gruyère comme lieu de production exploitant ses ressources génériques

a) Rattrapage du retard de la région dans la production industrielle

Depuis le 19^{ème} siècle, la Gruyère a connu une mutation relative vers l'industrialisation : que ce soit en ce qui concerne la diversification des débouchés de l'industrie laitière (voir point précédent), mais aussi par l'industrie du bois par exemple. Dès l'après-guerre, la petite industrie locale de Bulle attire les travailleurs en provenance des villages alentours (Figure 5). Les autorités bulloises optent pour une politique foncière active, dans l'idée d'attirer des entreprises sur le territoire du chef-lieu régional. Néanmoins, que ce soit pour le développement des entreprises locales ou pour l'attraction d'entreprises externes, la région souffre durant les Trente glorieuses de son manque d'accessibilité. Les autorités vont ainsi œuvrer politiquement afin de faire passer la future autoroute par Bulle (A12, ouverte en 1981).

L'amélioration de l'accessibilité de la région a permis le développement de divers types d'entreprises. En 2014, le profil des entreprises en Gruyère au niveau de leur taille reflète les proportions qu'on trouve dans la moyenne Suisse (Figure 8). Il en va de même pour la répartition des emplois par taille d'entreprises (Figure 9). Comme ailleurs en Suisse, les PME jouent un rôle central dans l'économie en

Gruyère. On peut dire que schématiquement, l'arrivée de l'autoroute a permis dans un premier temps à la Gruyère de rattraper son retard, en termes d'emplois industriels par rapport au reste de la Suisse.

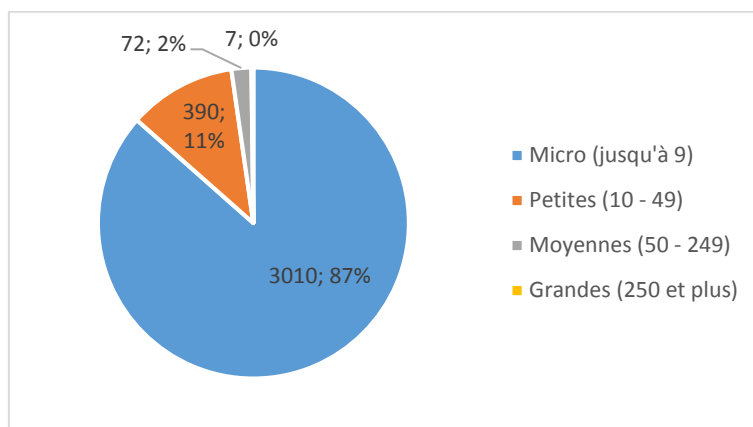


Figure 8. Répartition des entreprises en Gruyère par leur taille en 2014. Source: STATENT, OFS

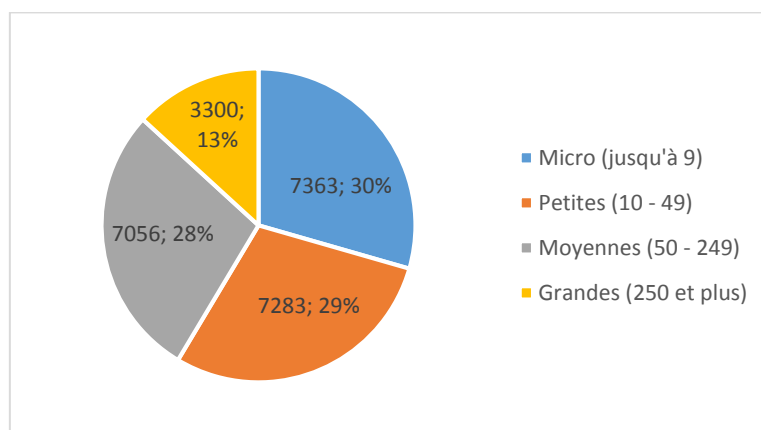


Figure 9. Répartition des emplois en Gruyère par la taille des entreprises en 2014. Source: STATENT, OFS

Dès 1981, l'ouverture de l'autoroute permet le développement d'entreprises de la région, qui s'installent notamment dans la zone industrielle de Planchy, qui borde l'autoroute (par exemple l'affineur Fromage Gruyère SA (1982), ou l'entreprise de construction métallique Sottas (1988)). De plus, l'autoroute permet l'implantation de nouvelles entreprises industrielles. Les deux cas emblématiques à ce niveau (et pour cette même zone industrielle) sont l'entreprise allemande Liebherr (Liebherr Machines Bulle SA, dès 1978), et l'entreprise belge Farchim (UCB – Farchim SA, dès 1996). Ces entreprises n'ont pas fait le choix de leur implantation en Gruyère sur la base des potentielles externalités qu'elles auraient pu trouver dans des régions urbaines ou du moins plus spécialisées dans leurs spécialités respectives. D'une part, aucune autre entreprise comparable n'était alors présente dans la région, et d'autre part, la région ne présentait pas de spécificité, par exemple en termes de qualification des travailleurs. Néanmoins, la taille de la Suisse (et de la Suisse romande) restant restreinte, elles ont sans doute pu compter sur la proximité relative des universités et hautes écoles (Lausanne et Genève, surtout).

Plutôt que des ressources spécifiques existantes sous forme de *cluster industriel*, les entreprises ont trouvé dans un premier temps dans la région les ressources génériques recherchées pour leur développement. La question des coûts et de la disponibilité du foncier a de manière évidente joué un rôle dans ces choix stratégiques. Mais, au-delà d'un effet purement quantitatif, il faut souligner l'implication (et surtout la coordination) des autorités du canton, du district, et de la ville de Bulle. La politique foncière active de cette dernière et une gouvernance réactive aux moments-clés a permis de concrétiser ces réalisations (par exemple, réactivité des autorités pour faciliter les travaux de

construction des usines). Le « paradoxe de la périphérie » (Anderson, 2000) semble avoir joué dans ce cas pour une mise à disposition optimale des ressources génériques de la région.

Durant les Trente glorieuses, les autorités bulloises et du district avaient œuvré pour le développement des possibilités de formation en Gruyère. Au début des années 1980, grâce aux nouvelles possibilités de formation locale (maturité professionnelle et maturité gymnasiale), les jeunes peuvent être formés jusqu'à un certain point sur place. Si la question de la disponibilité locale de la main d'œuvre – à l'époque de l'arrivée de Liebherr par exemple – pouvait constituer un facteur d'implantation, la situation n'est plus la même aujourd'hui : la main d'œuvre est puisée hors de la frontière régionale, cantonale, voire nationale (p.ex. en France). Une partie des emplois créés par ces nouvelles entreprises ne sont pas comparables à ceux qui permettaient aux travailleurs locaux peu qualifiés à l'époque de rester vivre dans la région : ces emplois peuvent être qualifiés, voire très qualifiés (voir point suivant).

Que ce soit via le développement d'entreprises régionales ou la venue d'entreprises étrangères ou suisses, le développement de l'industrie a permis à la région de dépasser sa dépendance au secteur primaire. Quantitativement, la Gruyère a rattrapé entre 1980 et 2000 le retard accumulé précédemment en matière industrielle en moyenne par rapport à la Suisse. Tandis que la part de ces emplois était plus faible que par rapport à la moyenne nationale en 1970, ce secteur s'inscrit d'abord dans la moyenne, puis la dépasse. Durant cette période, le nombre d'emplois croît dans l'absolu (Figure 10). Le développement d'activités et d'emplois industriels (type 1) a induit le développement d'autres activités, des services locaux commerciaux et des services publics (type 4). Ce développement a justifié le développement des pôles de formation dans la région, initiés à une époque où le déclin de la région était encore patent (dans les années 1970).

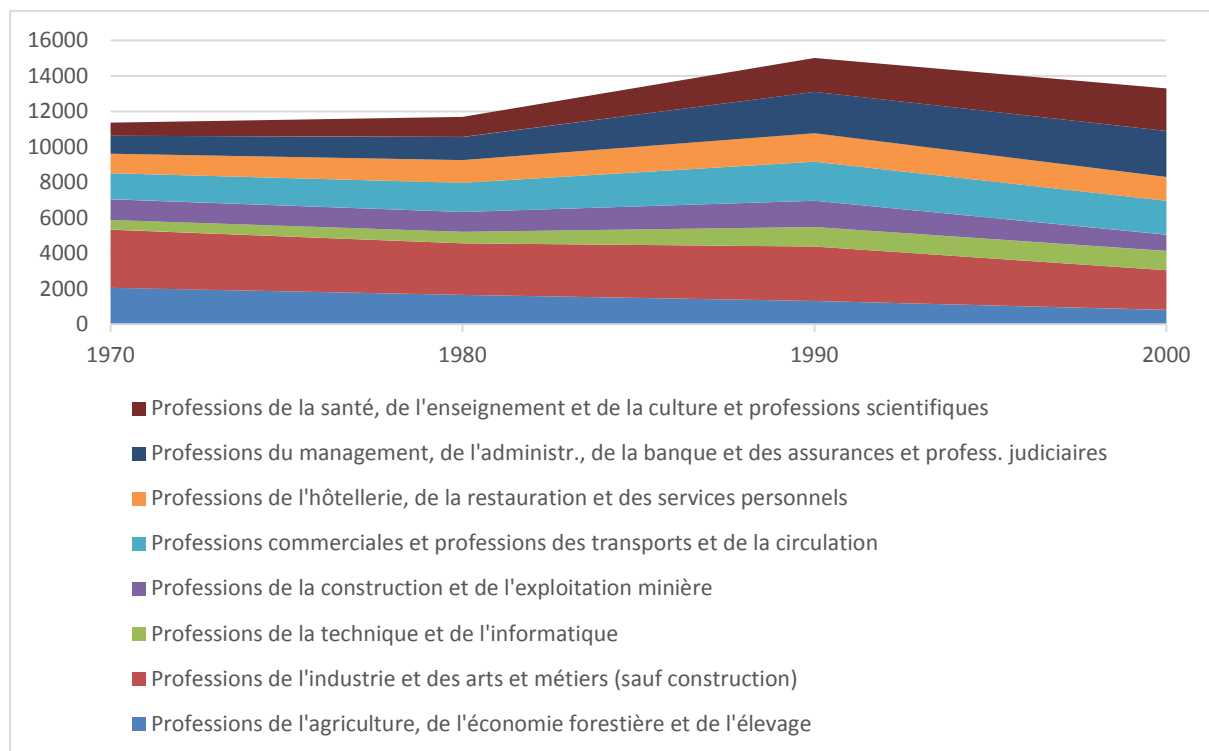


Figure 10. Répartition de l'emploi par branches, en chiffres absolus, en Gruyère entre 1970 et 2000. Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

b) Dépassement de la moyenne suisse en matière de dynamique industrielle

Après avoir rattrapé son retard en matière d'emplois industriels, la région de la Gruyère a montré en comparaison nationale un dynamisme certain dans ce secteur durant les vingt dernières années. La Figure 11 présente les résultats d'une analyse structurelle-résiduelle (*shift & share*) : cette analyse montre la part de l'évolution des emplois dans différents groupes de branches³ entre 1995 et 2008 qui peut être attribuée au dynamisme strictement régional (axe horizontal, *regional shift*), c'est-à-dire outre l'effet d'entraînement (de croissance) national, et au regard de la dynamique spécifique de la branche durant cette période (axe vertical, *industry mix*).

De manière générale, il faut souligner que l'emploi a cru dans la région dans la plupart des groupes de branches durant la période (1995-2008) : le graphique présente pour la plupart des bulles positives. La perte d'emplois la plus importante est celle du groupe de branches *Agriculture et agro-alimentaire*. Le graphique montre que la perte d'emplois dans ce groupe est due de manière importante à la dynamique du groupe de branches au niveau national⁴, mais on peut cependant dire que la région n'a pas fait mieux que les autres, puisqu'une part de 9% de la baisse du nombre d'emplois dans ce groupe de branches (la part « résiduelle ») est due à la dynamique strictement régionale.

Pour ce qui est de l'industrie, cette analyse montre que, considérée la spécialisation de la région au départ⁵, l'effet régional a compensé la perte à laquelle on aurait pu statistiquement s'attendre au regard de la dynamique de ce groupe de branches en Suisse sur cette période (38%) : 138% des emplois créés dans ce groupe de branches (proportionnellement 740 emplois) sont strictement dus à la dynamique régionale.

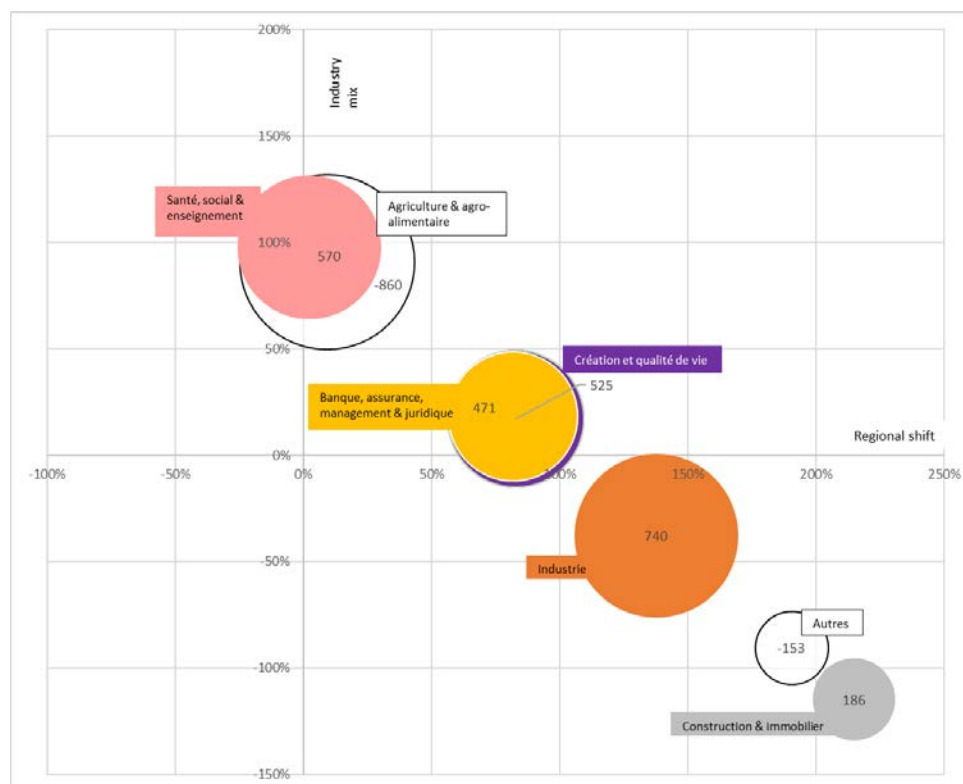


Figure 11. Pertes et gains d'emplois dans la région dus aux effets structurel et régional. Source: Recensements fédéraux des entreprises 1995-2008, OFS

³ Voir l'annexe pour la constitution des différents groupes de branches, d'après la NOGA 2008.

⁴ 91% de ces baisses d'emplois dans ce groupe de branches dans la région, compte tenu de la spécialisation de la région dans cette branche à la base, sont dus à la dynamique négative de la branche au niveau national.

⁵ La part des emplois dans l'industrie en 1995, en comparaison nationale

Théoriquement, les emplois industriels créés (type 1) ont eu un impact sur la création d'emplois dans d'autres groupes de branches : c'est l'effet multiplicateur traditionnel (activités de type 1, cf. Figure 1) sur les services locaux (ou activités domestiques) (type 4), par exemple les emplois dans la construction, le commerce de détail ou dans les assurances. Le secteur tertiaire ne constitue pas un groupe de branches entier à dessein dans cette analyse. En effet, si les emplois du secteur tertiaire étaient historiquement strictement induits, on peut dire qu'aujourd'hui théoriquement environ un tiers d'entre eux sont exportateurs (Piketty, 2013). Par exemple, à l'échelle suisse, des emplois dans le secteur de la finance peuvent être exportateurs (finance internationale). C'est le cas souvent dans les grandes agglomérations (p.ex. Genève), par le biais de grandes entreprises. En Gruyère, le nombre d'emplois dans le groupe de branches *Banque, assurance, management & juridique* a cru, et l'analyse structurelle-résiduelle montre que la dynamique régionale a été importante dans cette croissance (82% attribués au *regional shift*). Néanmoins, ce groupe de branches reste très en-deçà de la moyenne nationale, comme le montre l'évolution du quotient de localisation de ces emplois (Figure 12), et les emplois concernent de petites entreprises. Autrement dit, en Gruyère, même si le nombre d'emplois dans ce groupe de branches a cru depuis les années 2000, ces activités sont probablement peu exportatrices à l'échelle régionale, et se développent pour répondre à la demande locale de services (p.ex. activités bancaires locales, commerces). Ce constat ne doit selon nous pas être complètement considéré comme un échec. En effet, compte tenu de la situation extrêmement mobile de la demande, y compris en matière de services « locaux » (domestiques) à l'heure actuelle, le fait que ces emplois se soient développés sur place, c'est-à-dire que la demande locale (nouvellement arrivée surtout) n'ait pas privilégié une offre existante dans les centres urbains voisins, n'est absolument pas négligeable. On peut penser que le « coût » de cette attractivité pour les locaux a pu être payé par le paysage, c'est-à-dire au travers du développement décrié des zones commerciales de l'agglomération bulloise (voir point 3.2.3.).

Reste qu'un potentiel de développement (rattrapage de la moyenne nationale) existe dans les services spécialisés, exportateurs aux échelles régionale voire nationale. Cela concerne les emplois dans le secteur privé, mais aussi dans le secteur public. Les autorités locales sont depuis longtemps conscientes de cette lacune, et ont tenté par exemple d'attirer des emplois fédéraux de l'Office fédéral de l'environnement au début des années 1990. Finalement, sur les terrains qui auraient pu être mis à la disposition de la Confédération à l'époque, la commune de Bulle a construit pour accueillir le centre romand du « Service des chèques postaux » (futur Postfinance). A l'époque, ce choix ne convainc pas les travailleurs(-ses) de cette entreprise d'autres cantons de venir travailler dans une région encore dévalorisée en raison de ses caractéristiques rurales. De manière générale à l'époque, lorsqu'un poste administratif doit être pourvu dans la région, les travailleurs concernés rechignent à venir s'y installer (p.ex. en provenance de Fribourg) ; l'attractivité reste l'apanage des villes, « modernes ».

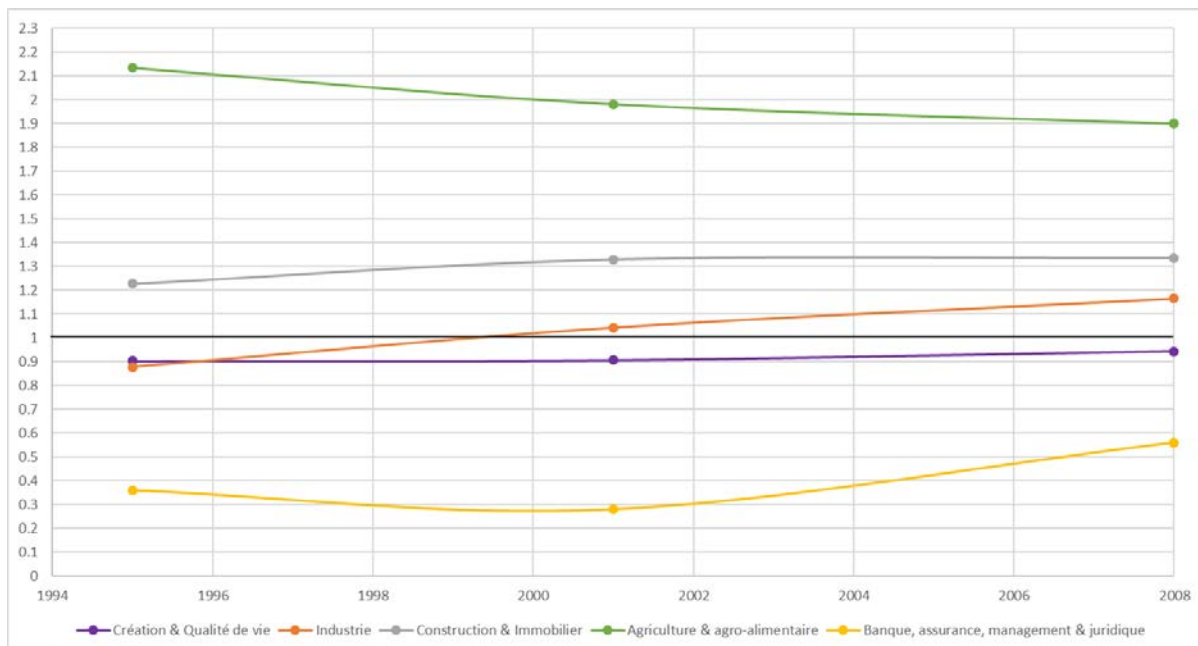


Figure 12. Evolution des quotients de localisation d'emplois de 5 groupes de branches en Gruyère 1995-2008. Source : Recensements fédéraux des entreprises, d'après la NOGA 2008

3.2.3. Les ressources spécifiques régionales et la dynamique de développement endogène

La Gruyère a bénéficié de l'amélioration de l'accessibilité (par la route et par le rail) d'un point de vue économique en voyant la création des emplois industriels d'abord, puis en attirant dans la région des consommateurs mobiles – soit des locaux, soit des consommateurs ayant généré leur revenu dans d'autres régions. On parle d'un développement « productivo-résidentiel » (Davezies & Talandier, 2014). Combinée aux fonctionnalités urbaines qui réunissent une diversité des commerces et services ainsi que l'accessibilité aux grandes agglomérations suisses et au-delà, la ruralité de la région sert dans sa dimension symbolique à la valorisation d'autres activités ; le paysage, la proximité de la nature, l'ensoleillement, la qualité de l'air, les traditions rurales, certains savoir-faire artisans associés, etc. soutiennent le développement de la construction, du commerce, de la restauration, des activités créatives et de loisirs, etc. Ces ressources ont été en partie héritées de la trajectoire de la région, dans la mesure où elles ont été entretenues par défaut d'une intense urbanisation et standardisation durant le 20^{ème} siècle. On parle de ressources spécifiques régionales au sens où elles ne contribuent pas de manière brute à la création de valeur économique, mais passent par un processus de valorisation symbolique, qui comprend le marketing, l'expérience, l'accessibilité de la ruralité. Au travers de cette mobilisation, le rural n'est pas patrimonialisé au sens qu'il se fige dans le temps et dans l'espace : la ruralité héritée de la région est combinée aux fonctionnalités urbaines. Selon les types d'activités, il est plus ou moins mobilisée, interprétée, combinée à d'autres influences, adapté ou au contraire lissé ou caricaturé pour les besoins de la demande.

Durant tout le 20^{ème} siècle, le statut du rural était de manière évidente celui d'une contre-ressource, de manière quasiment systématique pour l'ensemble des acteurs, d'un point de vue identitaire mais également d'un point de vue évidemment économique. Ce n'est plus le cas. La valorisation directe et indirecte de la ruralité est une réalité socio-économique déterminante pour la région, comme, probablement, de nombreuses autres régions périphériques. D'un rapport manichéen à la ruralité, le processus de développement est passé à un rapport tout en nuances, et en compositions.

Parce que la situation économique de la Gruyère a grandement évolué ces quarante dernières années, la région a acquis la réputation d'être très concernée par toutes formes de mobilités, c'est-à-dire notamment le tourisme, mais aussi les pendulaires entrants, ainsi que les pendulaires sortants. En ce qui concerne

les pendulaires, il faut rappeler que si leur nombre est important, il l'est pour l'ensemble de la Suisse, et en particulier de l'ensemble du canton de Fribourg. Dans le canton, seul le district de la Sarine connaît un solde positif de pendulaires⁶. Le ratio (sortants/entrants) pour le district de la Gruyère, en comparaison des autres districts est moins important que dans tous les autres districts, dont certains (p.ex. les districts de la Sarine et du Lac) présentent un profil encore plus résidentiel de ce point de vue. Autrement dit, certes la région héberge des pendulaires sortants, mais accueille, proportionnellement et en comparaison de manière plus importante que les autres, un grand nombre de travailleurs entrants – sans être pour autant la « seule » région à attirer des travailleurs⁷. Une recherche fouillée montre que du point de vue de l'économie résidentielle, en comparaison, la région MS de la Gruyère souffre moins du syndrome de région-dortoir que d'autres régions romandes (Segessemann & Crevoisier, 2016).

En 2004, Bulle se classe première du palmarès des villes romandes « où il fait bon vivre » établi par l'IDHEAP et *L'Hebdo*. A l'époque, ce résultat fait sensation, car le contexte est encore celui d'une valorisation systématique des grands centres urbains en ce qui concerne la qualité de vie (là où on trouve la « modernité »). L'heure n'est pas encore à la valorisation de la ruralité dans ses dimensions symboliques, mais encore dans sa stigmatisation. Depuis, les études de *benchmarking* se sont succédées et ce qui pouvait apparaître comme une incongruité gruérienne à l'époque apparaît aujourd'hui comme une évidence. Par exemple, « chacun s'accorde à dire qu'il fait bon vivre dans le canton de Fribourg »⁸, comme le déclare la Promotion économique du canton de Fribourg. La qualité de vie dont se prévaut la Gruyère comme désormais l'ensemble du canton de Fribourg repose sur la combinaison d'une urbanité fonctionnelle (accessibilité, connectivité, sociabilité) et des bienfaits de la ruralité (sa symbolique, au travers du paysage, de la qualité de l'air, de l'authenticité, etc.). La contribution de la qualité de vie au développement régional est évaluée dans cette recherche par l'importance des emplois y relatifs (voir Figure 11), mais aussi par l'appréciation des synergies qu'elle génère entre différents types d'activités économiques (Figure 1), ainsi que dans le processus de création et de recréation de ressources qu'elle suppose (au-delà de leur simple exploitation).

Combinées aux fonctionnalités urbaines, les ressources régionales spécifiques contribuent de diverses manières au développement de la région. Premièrement, elles servent à l'industrie via le potentiel résidentiel (de nouveaux travailleurs) et via le potentiel de plus-value symbolique de la région pour les produits exportés (activités de type 1). Deuxièmement, elles servent au développement de l'économie résidentielle, c'est-à-dire à l'attraction de consommateurs mobiles dont le revenu est généré autre part (touristes, mais aussi résidents retraités, pendulaires et étudiants). Troisièmement, elles soutiennent les services locaux, c'est-à-dire permettent d'éviter les fuites (activités de type 4), et indirectement de soutenir le tourisme (en recréant de la spécificité). Enfin, la volonté de développement de qualité de vie et de synergies entre les activités par les différents acteurs permet le développement d'activité de type circuit court (type 3), notamment en matière énergétique (p. ex. centrales de chauffe). Ci-dessous, on développe ces différents aspects.

a) L'importance des ressources spécifiques régionales pour l'industrie

Les entreprises industrielles arrivées à la fin du 20^{ème} siècle ont d'une part trouvé dans la région les ressources génériques (foncier, main-d'œuvre, fiscalité) nécessaires à leur développement. Ceci dit, ces entreprises ont non seulement fait le choix de ne pas délocaliser au bout d'un certain temps, mais ont chacune continuellement investi dans la région. Liebherr notamment a installé le siège international de la holding (Liebherr-International AG), et développe récemment l'activité de sa filière machines (de

⁶ Voir les chiffres du relevé structurel (OFS) sur la pendularité en annexe.

⁷ *Factuel*, RTS, 04.05.2015, <https://www.rts.ch/play/radio/factuel/audio/bulle-seule-ville-fribourgeoise-a-attirer-des-travailleurs-pendulaires?id=6733179&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

⁸ <http://www.promfr.ch/>

1'000 collaborateurs en 2014 à 1'400 collaborateurs à la fin 2018). UCB Farchim a également développé ses activités sur le site au fil des ans, et souligne sur son site que « Bulle est une ville à la campagne. La cité concentre l'offre en services et prestations d'une grande ville dans un espace à taille humaine et à proximité d'un environnement préservé. [...]»⁹. Grâce à la disponibilité du logement et à sa qualité « campagnarde », le cadre de vie de la région contribue indirectement au développement des emplois industriels. Ces ressources spécifiques sont en partie liées aux aménités héritées de la trajectoire socio-économique rurale de la région, et ne sont donc pas propres aux activités de type 1 comme c'est le cas dans un *cluster* industriel. La région offre un cadre de vie qui est un facteur permettant d'attirer des collaborateurs qualifiés, et de les faire rester sur place sur le long terme. Jusqu'à récemment (fin du 20^{ème} siècle), un tel constat ne faisait pas figure d'argument pour la compréhension des trajectoires de développement régionales. En effet, la disponibilité de logements fonctionnels était une évidence dans (presque) tous les territoires, et la qualité de vie ne jouait pas un rôle important d'un point de vue économique. Or, dans le contexte de raréfaction des espaces résidentiels, des environnements naturels et de mobilité généralisée des consommateurs, cette réalité doit absolument être soulignée. En témoignent surtout les régions qui non pas bénéficient, mais subissent cette mobilité des consommateurs. Autrement dit, l'attractivité de résidents et/ou consommateurs externes (de manière générale des consommateurs mobiles qui ont généré ou non leur revenu sur le territoire en question) n'est pas de loin pas une évidence à l'heure actuelle pour toutes les régions en Suisse romande (Segessemann, 2016). Dans la littérature, le cadre de vie est mentionné comme pouvant jouer un rôle dans la dynamique de développement des territoires, mais principalement urbains, grâce à l'attraction de la *creative class* (Florida, 2005). L'attractivité d'une région non centrale en partie due à ses propriétés rurales et le rôle de ces dernières dans le développement endogène défie certains postulats de la géographie économique.

Les ressources spécifiques régionales en Gruyère sont également directement mobilisées par différents industriels, notamment de l'agro-alimentaire, pour la valorisation de leurs produits. A l'heure où le *trend* du « naturel » et de « l'authentique » a conquis d'innombrables marchés, la valorisation de la ruralité de la Gruyère par ses industriels peut paraître comme une évidence. Nous insistons ici sur le fait qu'au contraire, la constitution de cette ressource spécifique n'a rien d'évident, puisqu'elle a constitué pendant presque l'entier du 20^{ème} siècle une « contre-ressource ». Depuis le 19^{ème} siècle, l'industrialisation a soutenu le développement de la qualité et une tendance à la standardisation. « Aujourd'hui, cela ne suffit plus d'avoir le meilleur produit, aujourd'hui vous devez vendre ou bien amener des émotions. »¹⁰ Un gruyère ne s'exporte plus grâce à ses propriétés de conservation. Les producteurs compétitifs au 21^{ème} siècle doivent d'une part garantir la qualité, mais aussi « souligner le produit d'émotions ». Les ressources spécifiques régionales sont mobilisées à cet effet. L'avantage de ce type de ressource en Gruyère est qu'elle est patente, et connue de tous – puisqu'elle était une tare de la région durant tout le 20^{ème} siècle. Pour les acteurs, il n'y a pas besoin de réinventer une histoire pour créer une ressource spécifique *ex nihilo* : elle est disponible et « authentique ».

L'évolution du statut de l'artisanat, du savoir-faire traditionnels dans l'agro-alimentaire est particulièrement révélatrice du passage du rural du statut de contre-ressource à celui de ressource. Par exemple, lors de l'inauguration de la fromagerie de démonstration à Pringy (la future Maison du Gruyère, en 1969), c'est avec fierté que sont présentées des cuves rectangulaires, symbole de toute la modernité de l'infrastructure permettant désormais la fabrication du fromage. L'ouverture des portes de la fromagerie se fait du fait de la présence des touristes à Gruyères, curieux de la Cité, mais aussi du fromage du même nom. Mais c'est bien la modernité du processus de production qui est présenté, non seulement au public, mais aussi aux professionnels. A l'époque, il s'agissait toujours de rattraper les régions voisines productrices d'emmental, en termes de productivité, d'adaptation à la modernité. Dans

⁹ www.ucbsuisse.ch, consulté le 22 mars 2018.

¹⁰ Entretien acteur de la filière Gruyère AOP.

la version des années 2000, la Maison du Gruyère a dû, pour des raisons inhérentes au contexte tendu de reconduction du projet à l'époque, faire la place à une fonctionnalité (architecture du bâtiment) à des services exploitant encore des ressources plus génériques que spécifiques (l'exploitation privée succédant à celle de Passagio (suite à la reprise de la chaîne par le géant italien Autogrill)). Dès les premières années, il a été clair que « l'aspect chalet gruérien » (Pilloud, 2001) faisait défaut. Dans son futur écrin (en 2022-2023), la Maison du Gruyère se voudra moins tournée vers la modernité, mais résolument vers « la tradition », grâce à une architecture évoquant le chalet d'alpage (Gachet, 2017). Sans doute un travail sur les ressources spécifiques régionales, au-delà de leur exploitation, contribuera-t-il non seulement à développer les revenus issus de cette activité touristique, mais aussi à développer à la marque Gruyère AOP, et à développer la spécificité de la région au-delà des succès à l'exportation de cette branche.

Chez Nestlé, et *a fortiori* chez Cailler à Broc, la politique de l'entreprise consiste désormais en un rapprochement avec ses producteurs de matières premières, et notamment du lait, ce qui n'était pas le cas durant de nombreuses décennies. La qualité et la standardisation passant par la technologie ont alors été le seul mot d'ordre de la multinationale, mais étaient, en Suisse, devenues des standards¹¹. On peut raisonnablement penser que se rapprocher des producteurs signifie dans ce cas se rapprocher du territoire, du cadre de vie des vaches, de la provenance des matières premières servant à la production de bien industriel qu'est, en l'occurrence pour la Gruyère, le chocolat (autre part également les crèmes, glaces, et bien sûr les laits pour bébés). L'entreprise recherche d'autres ressources spécifiques pour se démarquer sur le marché : la ressource spécifique dans le cas du chocolat Cailler est désormais la Gruyère. Nestlé a élaboré un centre visiteurs à Broc dans lequel elle présente l'histoire de la marque, ancrée en Gruyère depuis la fin du 19^{ème} siècle. La « Maison Cailler » ouverte en 2010 est désormais le second site touristique le plus visité de Suisse, derrière le musée des transports de Lucerne. Pour faire patienter les visiteurs, des visites de fermes peuvent être organisées. La récente labellisation IP Suisse des producteurs de lait et leur localisation contribue à la recréation de la ressource spécifique rurale d'une part, et permet un positionnement « intéressant »¹² de l'entreprise pour sa communication. Par exemple, cela permet à l'entreprise de faire de la publicité avec les producteurs, mais aussi d'exposer (dans la « Maison¹³ Cailler ») la provenance locale de la matière première. Les producteurs sont également gagnants, car ils vendent à un meilleur prix, et peuvent envisager des perspectives de diversification de leur activité – au travers du tourisme.

Dans les cas du gruyère à Pringy comme du chocolat Cailler, il n'est pas uniquement question de l'élaboration de « produits touristiques » en premier lieu ; les lieux de visites sont des *byproducts* : les professionnels créent de la valeur industrielle au-delà des ressources spécifiques cantonnées à l'usine, voire à la branche (créées p.ex. au travers d'un *cluster*). Autrement dit, schématiquement, ces entreprises ne se cantonnent pas à développer des activités de type 1, mais également des activités de type 2. Ce type de développement est caractéristique d'une « touristification » de l'économie qui se développe dans différents types de régions et concerne différentes branches (p.ex. également l'industrie automobile avec *VW Autostadt* à Wolfsburg).

La mobilisation des ressources spécifiques régionales est faite de différentes manières : au travers de l'image (packaging, marketing, etc.), et/ou d'activités supposant la présence de la demande sur le territoire. Dans le cas du chocolat Cailler, la production est effectivement gruérienne. Dans le cas de

¹¹ Chez Nestlé, le lien avec les producteurs s'était perdu durant les quarante dernières années en Suisse, « car la qualité [du lait] a été gérée au niveau national » (entretien responsable *sourcing* Nestlé Suisse). Dans d'autres pays, par exemple en Inde, Nestlé a dû, pour ces raisons de qualité, maintenir une proximité avec ses producteurs.

¹² Entretien responsable *sourcing* Nestlé Suisse.

¹³ Le terme « maison », ainsi que l'identité visuelle du lieu invite à faire abstraction de la dimension industrielle du site et de l'histoire de la marque, et donne à voir un visage artisanal, voire domestique (c'est-à-dire, par opposition à l'industrie, proche du rural) de la production de chocolat.

nombreux autres produits agro-alimentaires (p.ex. meringues, biscuits, salaisons...), c'est également le cas. Mais il faut souligner la mobilisation des ressources spécifiques régionales pour la valorisation de produits dont la zone de production n'est pas limitée au district, à commencer par Le Gruyère AOP, le Vacherin Fribourgeois AOP, la crème double... Au-delà d'une contribution à la valeur des produits issus effectivement de la région, des produits issus de zones de production autres bénéficient des ressources spécifiques. La Gruyère est devenue la « carte de visite » agro-alimentaire du canton, voire au-delà.

b) Les activités résidentielles : un système complexe domestico-touristique

La combinaison des fonctions urbaines et des ressources spécifiques a soutenu indirectement (résidence) et directement (création de valeur) le développement d'un certain nombre d'activités de type 1 durant les vingt dernières années (point précédent). Le « tourisme » (type 2) est par ailleurs une activité importante dans le développement de la région : en soi (retombées directes des consommateurs mobiles ayant généré leur revenu autre part), et surtout pour les synergies créées avec les activités domestiques (type 4). En termes de géographie des flux, il y a deux mouvements importants suscités par un nombre d'activités en relation : les dépenses locales des consommateurs qui génèrent leurs revenus à l'extérieur (ou y bénéficient d'une rente) et les dépenses locales des consommateurs générant leur revenu sur place (évitement des fuites). Le cas de la Gruyère est à notre avis illustratif d'un grand nombre de cas régionaux en Suisse, où le tourisme exportateur à l'échelle nationale est faible (peu de séjours d'étrangers dans la « destination Gruyère »), mais proportionnellement une grande importance de la consommation de la part des locaux et des excursionnistes : on parle de « tourisme » (entre guillemets) car ces activités sont en réalité très diverses, reposent de manière générale sur le cadre de vie, correspondent à un système complexe élaboré par d'une part par des prestataires touristiques spécialisés (quelques attractions touristiques et des services d'hébergement) et d'autre part des prestataires de loisirs et culturels locaux. Les ressources spécifiques régionales sont exploitées et/ou recrées de manière différente au travers de ces différents types d'activités, toujours combinées aux fonctionnalités urbaines.

Les sites touristiques

Le tourisme existe en Gruyère depuis le 19^{ème} siècle (Borcard, 2001). En comparaison avec d'autres territoires en Suisse à cette époque, il s'agissait d'un tourisme de petite ampleur. Plusieurs hôtels de la région hébergeaient des hôtes en séjour, par exemple à Charmey, à Montbarry, mais également à Bulle. A l'époque, compte tenu du faible pouvoir d'achat et de la faible mobilité géographique des consommateurs locaux, tout type d'activité dite « touristique » concernait de fait des activités de type 2, comme ailleurs en Suisse et dans le monde. Au 20^{ème} siècle, avec le développement des vacances pour une plus large partie de la population en Suisse et en Europe, le tourisme n'a pas été promu comme une activité économique comme dans d'autres régions voisines, p.ex. le Pays-d'Enhaut. Néanmoins, Gruyères est restée une attraction touristique pour les visiteurs extra-locaux. D'autres sites attirent aujourd'hui également des consommateurs extra-locaux.

Plusieurs des sites touristiques dont la contribution économique est la plus remarquable dans le canton de Fribourg sont situés en Gruyère (Steiner, Collaud, & Nicolet, 2016). D'après Steiner et al. (2016), la Gruyère contribue une part de 40% au tourisme cantonal (retombées économiques des prestataires). La cité de Gruyères, avec une fréquentation de près d'un million de personnes par année, est le plus grand contributeur. En ce qui concerne les infrastructures touristiques, suivent en n°3 la Maison Cailler, n°10 Les Bains de la Gruyère.... Les remontées mécaniques pointent respectivement aux rangs 24 (Schwarzsee), 25 (Moléson), 35 (Charmey), 38 (Les Paccots), 41 (La Berra), 57 (Jaun), 111 (La Chia). En termes de volumes de fréquentation, la Maison Cailler attire le plus grand nombre de visiteurs dans la région (Figure 13).

Les infrastructures hôtelières et para-hôtelières sont bien positionnées dans ce classement¹⁴. Dans ce cas et de manière évidente, la provenance géographique de la demande pour les infrastructures hôtelières et para-hôtelières est située au-delà de la région (activités de type 2). Mais l'hôtellerie et les infrastructures de logement ne sont pas pourvoyeuses d'un nombre important d'emplois : le quotient de localisation des emplois dans l'hébergement en Gruyère en 2008 était de 1.3¹⁵. La région de ce point de vue dépasse légèrement la moyenne nationale, mais cela n'en fait pas une région spécialisée dans le tourisme au sens d'une économie dépendante des activités de type 2 (dans les régions dites très touristiques, les quotients de localisation dépassent systématiquement au moins 2).

Les nuitées engendrent de fortes retombées économiques, mais les nuitées fribourgeoises ne progressent plus depuis 1994 (Steiner et al., 2016). Cependant, le tourisme progresse. L'explication est que, dans le canton, le tourisme domestique, à l'échelle locale, et régionale, progresse, et *a fortiori* en Gruyère. Au regard du cadre d'analyse proposé dans cette recherche, cela signifie qu'il s'agit d'activités destinées pour une part à la demande extra-locale (type 2), et pour une part destinées à la demande locale (type 4).

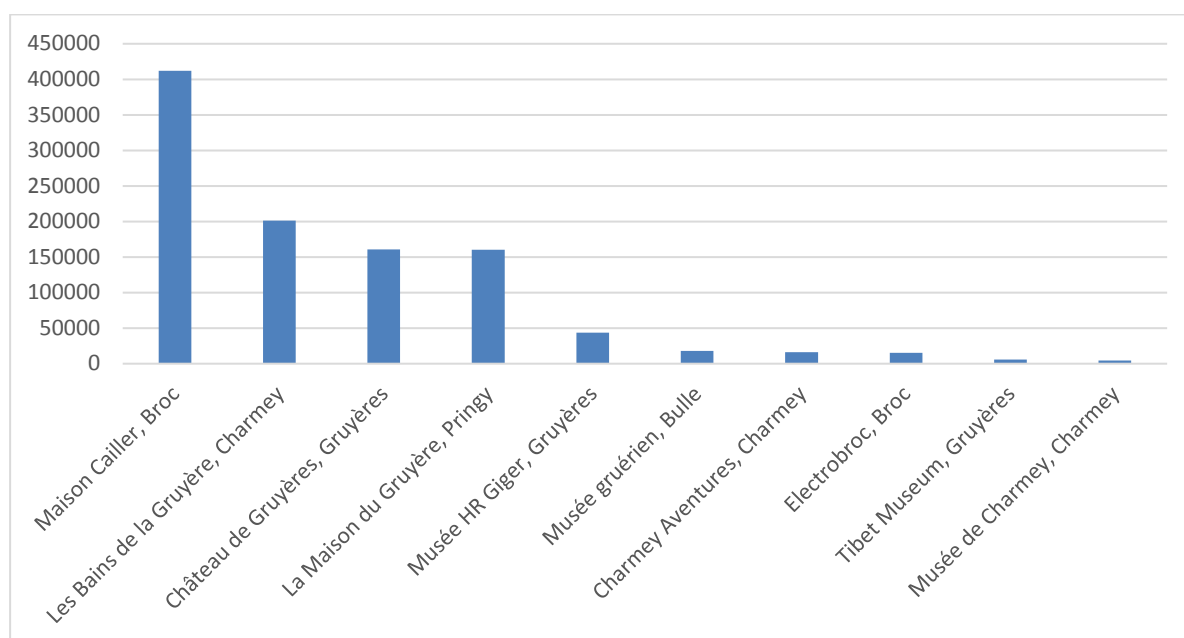


Figure 13. Fréquentation des sites touristiques en Gruyère. Source: Rapport d'activité 2016 de l'UFT.

Broc (Maison Cailler), Pringy (Maison du Gruyère), Gruyères (le château), et Moléson s/Gruyères (sommet du Moléson) forment un pôle d'attractions touristiques, c'est-à-dire un ensemble spécifique d'activités prioritairement destinées à la demande extra-locale. Ces attractions touristiques s'appuient sur des ressources plus ou moins spécifiques de la région ; il est plus ou moins impossible de trouver autre part de telles offres, qui, si elles étaient localisables à l'envi, exploiteraient dans ce cas des ressources génériques uniquement. Les spécificités culturelles rurales et paysagères de la région sont mises en exergue, sans pour autant que les traditions subissent dans tous les cas une systématique « disneylandisation ». Par exemple, à la Maison du Gruyère, on fabrique du « vrai fromage » (respect du cahier des charges du Gruyère AOP) sans se soumettre aux attentes de la demande touristique « de masse » qui pousse à rendre génériques les spécificités locales. Dans ce cas, il y a exploitation mais

¹⁴ Elles ont été catégorisées par régions dans l'étude : Fribourg et environs contributeur n° 2, Delley-Gletterens-Portalban n°4, Bulle et environs n°6, Le Vully n°8, Val-de-Charmey n°9, etc. A relever donc que les zones hôtelières et para-hôtelières les plus importantes de ce point de vue ne sont précisément pas situées en Gruyère, mais respectivement dans les districts de la Sarine et du Lac.

¹⁵ D'après la STATENT, OFS.

recréation des ressources spécifiques régionales au sens où la mobilisation de sa valeur symbolique et expérientielle préserve la spécificité « réelle » (le travail d'artisanat, le temps et l'énergie nécessaire à sa production, etc.).

Malgré l'importance de la fréquentation locale et régionale de ces infrastructures (p.ex. 28% de Fribourgeois dans le cas de la Maison du Gruyère), les attractions touristiques de la Gruyère sont très souvent liées aux retombées de l'hébergement : comme c'est le cas autre part en Suisse et dans le monde, le tourisme (type 2) repose sur une combinaison d'attractions touristiques et d'offres d'hébergement. Non seulement le tourisme de loisirs est concerné, mais le tourisme d'affaires l'est aussi : une visite à Gruyères lors de séminaires ou de visites professionnelles dans la région est monnaie courante. De plus, il faut noter que les professionnels, notamment de l'agro-alimentaire, voient des perspectives dans le développement d'infrastructures destinées *a priori* au touristes pour séduire les acheteurs (p.ex. l'affineur lucernois *Intercheese* qui envisage le rachat de l'auberge « Chez Dudu » (Godel, 2017)). Ici, au-delà du tourisme de type 2, des synergies sont créées entre les types d'activités (type 1 – type 2). Dans ce cas, au-delà des retombées des nuitées en question, les infrastructures touristiques, mais surtout le paysage et « l'authenticité » de la région dont témoigne son savoir-faire en matière d'agro-alimentaire, contribue au dynamisme économique de la région (et d'autres régions en l'occurrence). Autrement dit, les ressources spécifiques régionales mises en évidence par les infrastructures touristiques servent indirectement le développement économique à une plus large échelle, en l'occurrence via des activités de type 1.

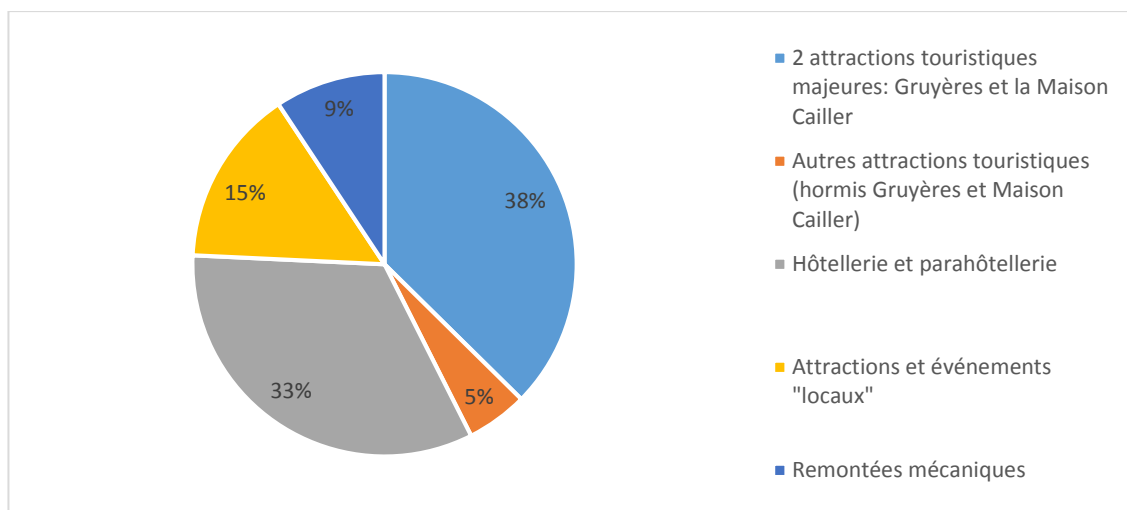


Figure 14. Répartition de la contribution économique des prestataires touristiques en Gruyère. Source: d'après Steiner et al. (2016), voire en annexe la composition des catégories.

Broc (Maison Cailler), Pringy (Maison du Gruyère), Gruyères (le château), et Moléson s/Gruyères (sommet du Moléson) forment donc un pôle d'attractions touristiques pour la demande extra-locale en Gruyère. Mais, pour autant, et malgré l'importance de la fréquentation de ces sites, on peut relativiser l'importance effective de la « destination Gruyère », et son potentiel, pour deux raisons : Premièrement, parce que pour la demande extra-locale de loisirs, les prestataires gruériens sont attractifs dans la mesure où ils constituent avec d'autres prestataires romands une destination à plus large échelle, c'est-à-dire à l'échelle romande (p.ex. le musée Chaplin's World, à Corsier-sur-Vevey, depuis 2016) et à l'échelle Suisse (les villes de Berne, Lucerne, le Jungfrauoch, etc.). Deuxièmement, hormis ces prestataires phares, les autres prestataires proposent des activités pouvant être surtout assimilés à des services locaux culturels et de loisirs (type 4). En revanche, au-delà du « tourisme », ces prestataires contribuent au développement économique de manière plus large, car ils développent la spécificité régionale et contribuent à éviter les fuites des consommateurs locaux ayant généré leur revenu sur place.

Dans le rapport Steiner (Steiner et al., 2016), outre ce que l'on qualifie ici d'attractions touristiques, restent 29% de contributions au tourisme cantonal de la part des prestataires gruériens (Figure 14). Pour nous, au-delà de ces pôles majeurs, ce qui est considéré comme tourisme doit raisonnablement être considéré comme des activités domestiques (type 4), c'est-à-dire destinées à la demande gruérienne ou fribourgeoise. Entre les années 1970 et 1990, les dancings de Moléson-sur-Gruyères (« La Peau de Vache ») et de Charmey (« Le Derby ») faisaient le plein des fêtards régionaux plus que des touristes en vacances. Aujourd'hui et de manière moins anecdotique, une infrastructure considérée comme touristique et à succès comme les Bains de Charmey peut être effectivement considérée comme une activité de type 4 dans la mesure où seuls 6% des clients proviennent de l'étranger, et près des trois quarts sont des excursionnistes (Figure 15). Bien sûr, l'existence de cette infrastructure favorise les nuitées à Charmey et dans le reste du district, car cette infrastructure contribue à diversifier l'offre touristique destinée à la demande extra-locale, c'est-à-dire dans ce cas étrangère. Dans ce sens, la légitimité des infrastructures de loisirs ne saurait être réduite à la proportion des flux exportateurs (effectivement touristiques) qu'elles génèrent. Et, encore une fois, l'attraction des consommateurs locaux et régionaux pour la pratique des loisirs doit être considérée comme un succès dans le contexte de forte mobilité des consommateurs et de concurrence entre les territoires en fonction du cadre de vie (évitement des fuites). Mais il est important d'avoir en tête non seulement une idée des retombées économiques de ces infrastructures (Rapport Steiner et al., 2016), mais une idée de la provenance géographique de ces retombées, ne serait-ce que pour une attente réaliste quant aux retombées directes que peuvent susciter des infrastructures ou des événements ponctuels en termes de nuitées. Pour nous, de nombreuses infrastructures culturelles et de loisirs, ainsi que des événements et activités, contribuent à la diversité et à la spécificité de la Gruyère, et donc à son attractivité pour les locaux et les extra-locaux. Certains sont profilés pour la demande extra-locale (attractions touristiques pérennes précitées, événements ponctuels tels que la désalpe de Charmey p.ex.), et d'autres sont principalement fréquentés par des locaux et des excursionnistes (p.ex. les Bains de Charmey, les remontées mécaniques,...).

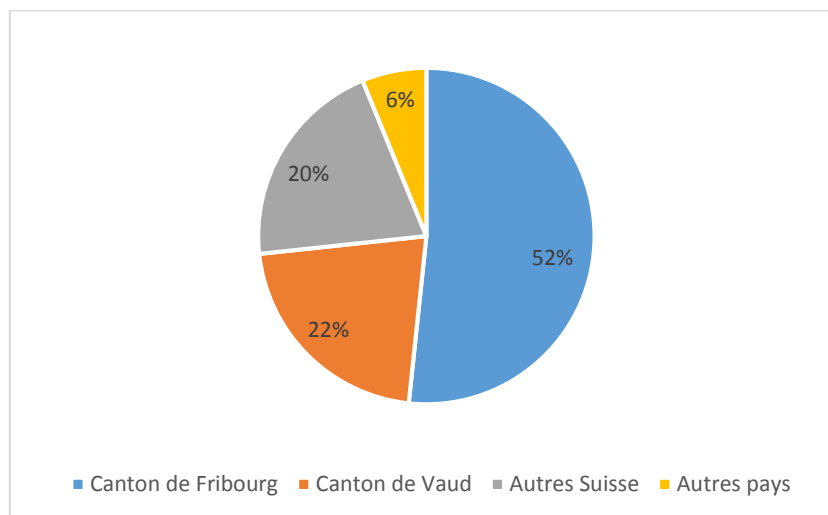


Figure 15. Provenance de la clientèle de Bains de la Gruyère (Charmey) en 2016¹⁶. Source : Union Fribourgeoise du Tourisme

Les remontées mécaniques

Le cas des remontées mécaniques suscite un important débat actuellement, puisque l'exploitation de la plupart d'entre elles est faiblement rémunératrice, voire selon les cas plus ou moins gravement déficitaire. Pour nous, la problématique peut se résumer de la manière suivante : les remontées

¹⁶ Données récoltées de manière non-exhaustive auprès de la clientèle entre juillet 2014 et décembre 2016

mécaniques constituent une ressource générique (qui se trouve aisément ailleurs), qui contribue à la diversité des activités locales et à l'attractivité de la région pour les locaux (type 4), et servent aux activités de type 2 dans la mesure où elles peuvent s'appuyer sur les ressources spécifiques régionales.

A l'origine de la télécabine de Charmey-Vounetze (1962), des investisseurs externes étaient pressentis pour mener à bien un véritable projet de station, c'est-à-dire pour un développement non seulement des remontées mécaniques mais pour un développement immobilier (Rudaz, 1999). Il n'était alors pas exclu de faire du village de la vallée de la Jogne une destination touristique de renommée mondiale. Mais le projet n'aboutit pas. Une fois les installations concrétisées, il s'avère que les écoliers et les colonies constituent la base de la clientèle. Autrement dit, le tourisme à Charmey aux débuts de la télécabine relève d'une activité de type 2 faiblement rémunératrice (demande extra-locale à faible pouvoir d'achat). Cette demande est complétée par les familles locales, dont les dépenses pour les loisirs vont comme autre part en Suisse structurellement en augmentant. Cette demande fait de cette activité une activité de type 4. Cette demande contribue également largement d'après nous aux autres remontées mécaniques de la région (la Berra, Jaun, la Chia). Dans un contexte dans lequel la demande locale pour ce type d'activités se réduit (concurrence d'autres activités de loisirs, d'autres sites pour la pratique du ski, faiblesse de l'enneigement), ces infrastructures souffrent de leur profil générique et surdimensionné pensé à l'époque de la construction et surtout du renouvellement à la fin du 20^{ème} siècle. Le problème tient dans les coûts, qui ne peuvent être supportés que soit grâce aux dépenses d'une clientèle extra-locale en séjour et au fort pouvoir d'achat (sur le modèle des grandes stations suisses type Verbier), soit grâce aux subventions publiques. De fait, et notamment dans le cas de Charmey, c'est cette seconde voie qui a permis récemment et par défaut le maintien des infrastructures.

A Moléson, la spécificité topographique de la montagne permet en partie de démarquer la station des concurrentes au service plus ou moins identique. A l'origine (1964), l'objectif était également le développement d'une véritable « station », ce qui a finalement été réalisé avec le village de Moléson-sur-Gruyères (appartements en location et en PPE, chalets). Même si, dans ce cas, la demande locale existe (notamment en hiver) pour les remontées, la fréquentation du site et l'accès aux remontées en été pour accéder au point de vue exceptionnel que constitue le Moléson en Suisse romande permet depuis les vingt dernières années surtout une exploitation plus équilibrée sur l'année, et moins dépendante de l'hiver. Mais, même dans un cas comme celui de Moléson, l'indépendance des infrastructures destinées au tourisme à proprement parler par rapport aux activités de type 4 est complexe. D'une part, une partie de la demande reste malgré tout locale. D'autre part, les sources de financement pour les infrastructures (p.ex. un restaurant) peuvent provenir des revenus d'activités immobilières non touristique dans la région¹⁷.

Le Centre touristique Gruyères-Moléson-Vudalla SA et Gratisa SA envisagent de développer le site en village de vacances. Par rapport au développement historique de la station, le futur se dirige hypothétiquement plus vers de la promotion touristique (location d'appartements) que vers de la promotion immobilière (vente en PPE). L'offre de loisirs (en premier lieu les remontées mécaniques) est destinée à être renouvelée et complétée (centre aquatique) afin d'absorber la (future) capacité du village. Le développement des infrastructures et les investissements envisagés (plus de 200 millions CHF) sont motivés par le potentiel de croissance « effectivement touristique », c'est-à-dire de séjours de loisirs (type 2). Même dans ce cas de projet de développement strictement touristique, il faut souligner la nature systémique de l'offre : en effet, d'autres attractions touristiques gruériennes et romandes contribueraient toujours indirectement à l'attractivité de la nouvelle destination Moléson. Un tel développement contribuerait à élargir le potentiel d'hébergement dans la région, d'autant plus dans un site d'ores et déjà construit et dévoué au tourisme (l'un des « pôles touristiques cantonaux »). Du point

¹⁷ Entretien responsable GMV SA.

de vue du développement économique de l'ensemble de la région, en ce qui concerne la création d'emplois, le défi consisterait alors à créer des postes fixes et à l'année, si possible occupés par des travailleurs locaux. De plus, d'un point de vue environnemental, il s'agirait de limiter l'impact sur la nature.

Dans le cas de Moléson, que ce soit dans le passé ou dans l'avenir, ce sont bien les synergies entre les activités, c'est-à-dire dans ce cas la combinaison d'offres destinées à la demande locale et à la demande extra-locale sur la base des remontées mécaniques qui soutiennent le développement. Les ressources spécifiques régionales combinées aux infrastructures contribuent à l'exploitation effectivement touristique et comme centre de loisirs local. Autrement dit, le développement envisagé vise une exploitation de ressources génériques pour le tourisme, qui s'appuiera néanmoins toujours plus ou moins indirectement sur la spécificité des ressources régionales.

Le type de développement envisagé à Moléson ne s'inscrit pas complètement dans la ligne de l'UFT, qui affirme « [développer] un tourisme privilégiant la valorisation du patrimoine naturel et culturel du Canton de Fribourg et les caractéristiques propres de ses régions géographiques » (Union Fribourgeoise du Tourisme, 2015). Cette stratégie s'appuie de manière générale sur les ressources spécifiques régionales, mais peut concerner dans les faits une assez large palette d'activités et de types de demandes : la clientèle locale, la clientèle extra-locale de standing, et la clientèle « de masse » des attractions touristiques. Quand il est question, dans les débats, de volonté de développer un tourisme « de qualité », voire un tourisme « doux » dans la région il nous semble que la volonté soit plutôt de développer le cadre de vie et réponde ainsi à la demande locale, quitte à ce que sa qualité contribue au développement du tourisme, sans pour autant qu'une « masse » de consommateurs locaux ne mettent en péril les spécificités culturelles et naturelles des lieux. C'est par exemple ce type de développement qui peut se profiler dans des lieux encore peu concernés, comme par le Gibloux (Godel, 2018). Bien entendu, le développement du tourisme à très haute valeur ajoutée reste par ailleurs un objectif, à notre sens réaliste, surtout dans quelques secteurs privilégiés comme la vallée de la Jogne (prestations haut de gamme disponibles au niveau hôtelier, wellness, et gastronomie).

La diversité du « tourisme » régional doit être prise en compte : les attractions touristiques sont le cœur (quantitatif) des activités de type 2 pour la région, tandis que la mosaïque des prestataires de loisirs et culturels sur l'ensemble de la région correspondent à des activités de type 4. La connaissance de la géographie des demandes permet de mieux comprendre le fonctionnement économique du cadre de vie, qui joue un rôle de plus en plus important dans le développement des régions, du fait de l'importance croissante de la mobilité des consommateurs. Concrètement, on peut se poser la question pour chaque projet de développement *a priori* touristique : par exemple en ce qui concerne les rives du lac de la Gruyère, l'aménagement des rives peut-il raisonnablement contribuer au développement d'activités économiques de type 2 ? Plus précisément ; Souhaite-on en faire une attraction touristique ? Est-il raisonnable de penser qu'une telle offre contribuera à l'attractivité de la région pour une clientèle de standing ? Ou s'agit-il d'un projet lié plus largement à la qualité de vie la région et répondrait en premier lieu à la demande locale ? L'élaboration de l'offre et sa marchandisation dépendent grandement des réponses à ces questions.

c) La gouvernance régionale dans la dynamique actuelle de développement endogène

De nombreux projets qualifiés de « touristiques » contribuent de manière plus générale au développement du cadre de vie, c'est-à-dire répondent simultanément à une demande locale et extra-locale. Nombreux sont ceux qui s'adosent à l'identité rurale de la région, c'est-à-dire exploitent et/ou contribuent à recréer les ressources spécifiques régionales en les combinant à des fonctionnalités standardisées (urbaines). Par exemple, les événements organisés dans le cadre de « La Bénichon du Pays de Fribourg » permettent d'entretenir une tradition locale et répondent notamment dans ce sens aux

demandes extra-locale en matière d'événements « traditionnels », mais constituent dans le même temps une fête répondant aux attentes de la demande locale, avec des caractéristiques de plus en plus interculturelles. Ce genre d'événement génère un certain nombre de nuitées, mais contribue également au dynamisme culturel et économique de la région pour les locaux, ce qui est un point crucial pour le développement régional dans le contexte actuel de concurrence généralisée entre les territoires.

Les structures mêmes du tourisme en Gruyère sont actives pour l'attractivité du territoire en tant que cadre de vie et contribuent à maintenir et développer un système complexe réunissant des prestataires effectivement touristiques (tournés vers l'attraction de touristes « en masse » ou vers une clientèle de standing) et des prestataires de services locaux. Par exemple, La Gruyère Tourisme (LGT)¹⁸, l'organe de promotion de la région envers la demande extra-locale en matière de produits touristiques, relaie les informations relatives à l'ensemble de l'offre existant en Gruyère par exemple en matière d'événements (p.ex. concerts, spectacles, etc.). Cette contribution au cadre de vie en général se retrouve dans les objectifs¹⁹ et les sources de financement²⁰ de l'ATG. La situation actuelle de grande mobilité des consommateurs et de concurrence généralisée entre les territoires pour le cadre de vie implique de fait une professionnalisation des activités culturelles et de loisirs de type 4, qui pendant longtemps ont été prises en charge par des bénévoles, par exemple au sein des sociétés de développement. Par défaut, les institutions touristiques reprennent en charge des missions qui sont plus ou moins compatibles avec celles d'une activité strictement touristique. D'un côté, l'entretien de la diversité des services locaux, que ce soit du commerce, de la culture, des événements, contribue à la création de spécificité dans la région et à son attractivité pour tout type de demande géographique, y compris extra-locale. Ceci dit, compte tenu de la tendance à la « disneylandisation » sur le marché des attractions touristiques, la seule sauvegarde et recreation de spécificité ne sauraient suffire à la compétitivité d'une destination. Autrement dit, d'un autre côté, l'attraction de la demande extra-locale rémunératrice, c'est-à-dire la pratique d'un tourisme extrêmement spécialisé (comme on en trouve dans les grandes régions touristiques du pays, comme l'Oberland Bernois p.ex.) nécessite des moyens et des stratégies particuliers en termes d'infrastructures d'accueil comme en termes marketing: il s'agit d'exploiter les ressources régionales spécifiques, de les mettre en exergue et de les rendre disponibles au plus grand nombre pour le prix le plus intéressant. Cette activité économique n'est pas la même que celle qui met à disposition des infrastructures sportives et/ou culturelles pour les locaux, quand bien même ces dernières sont de manière indifférenciée qualifiées de « touristiques ». Toute la complexité de la situation tient donc dans la prise en considération d'une part de la complémentarité et des interdépendances entre les activités de type 2 et 4, et d'autre part de leurs profondes différences.

Comme l'ATG, l'Association Régionale de la Gruyère (ARG) a pour mission effective de développer la qualité de vie dans la région, tandis que l'importance de l'activité touristique transparait grandement dans ses réalisations. Sa situation est donc paradoxale. D'un côté, l'ARG soutient les infrastructures dites touristiques, comme par exemple les Bains de Charmey, et notamment les remontées mécaniques. D'un autre côté, cette association sert surtout le développement économique régional en ce qu'elle contribue à l'amélioration générale de la qualité de vie dans la région. L'Association régionale de la Gruyère (ARG), créée en 1975, a constitué une innovation pour la coordination de l'action des communes du district en matière de services à la population. A l'époque, les fonds de la LIM (Loi sur

¹⁸ Organe exécutif de l'Association touristique de la Gruyère (ATG), créée en 1991, financé par les communes et la taxe de séjour.

¹⁹ Assurer en Suisse et à l'étranger l'activité de promotion touristique à l'échelle et au profit de La Gruyère ; Coordonner l'action des sociétés de développement dans le cadre et en faveur du développement touristique régional ; Représenter les intérêts du tourisme gruérien au plan cantonal, national et international ; Veiller à l'essor, en Gruyère, d'un tourisme fondé sur la qualité des prestations touristiques de la région et de l'accueil, compatible avec les aspirations des hôtes et de la population

²⁰ Le co-financement par les communes et la taxe de séjour implique que les communes y compris non concernées par les attractions touristiques attendent une implication de l'ATG dans la qualité de vie pour ce qui les concerne (principalement donc des services de type 4).

les investissements en région de montagne) attribués à la région ont été gérés par le biais de cette association. Les 120 millions CHF de crédits LIM ont été accordés pour près de 550 millions CHF de travaux, ont permis d'entreprendre de nombreux travaux concernant par exemple l'épuration et les réseaux d'eau (Donnet, 2006). Aujourd'hui, notamment grâce à son fonds d'investissement (1 million CHF par an), l'ARG permet aussi de soutenir des projets servant au développement de projets d'infrastructures de loisirs (p.ex. le futur centre sportif régional à La Tour-de-Trême). Enfin, l'association a permis de développer des collaborations intercommunales au-delà des services concernés à l'époque par la LIM, comme l'éducation ou la santé (les infrastructures socio-médicales (homes)). L'association « Sport en Gruyère » (depuis 2014) contribue à un développement allant dans ce sens. Les réflexions menées pour une éventuelle fusion des communes du district vont donc d'après nous dans le bon sens.

Par rapport à une situation historique dans laquelle la vie socio-économique était effectivement quasiment entièrement concentrée dans l'espace communal, l'intense mobilité des travailleurs et consommateurs aujourd'hui implique l'avènement de modes de gouvernance fonctionnant à l'échelle de l'espace fonctionnel. Dans la région, la tradition de collaboration intercommunale au travers de l'ARG depuis les débuts de la LIM contribue au développement économique de la région parce que ce type de gouvernance permet une efficacité dans le développement de la diversité des services et le maintien des spécificités locales. L'échelle à laquelle fonctionne ce mode de gouvernance répond à une nouvelle donne socio-économique (et environnementale) dont le déni serait grandement contre-productif: l'espace fonctionnel, c'est-à-dire l'espace dans lequel un grand nombre d'habitants travaille et consomme, devient l'espace à l'échelle duquel est pensée, à juste titre, l'organisation des services locaux. L'échelle communale reste pertinente pour la dimension effectivement résidentielle (lieu de présence *a priori* principal), et garde en ce sens une grande importance politique et symbolique pour les citoyens, mais elle n'est effectivement plus pertinente dans un contexte socio-économique caractérisé par l'hypermobilité de l'ensemble des citoyens en tant que travailleurs et en tant que consommateurs. Ce mode de gouvernance s'impose non seulement de manière pragmatique par le bas, mais s'impose également par le haut, c'est-à-dire par le biais des instances cantonales et fédérales (collaborations nécessaires pour l'obtention de subventions).

d) Le centre urbain régional entre standardisation et spécialisation

Le pôle touristique étant situé au Sud de Bulle, les flux touristiques contournent désormais le chef-lieu, concrètement soit par la H189, soit y transitent simplement via le chemin-de-fer. Par rapport à sa situation à diverses époques au 20^{ème} siècle, dans l'ensemble Bulle a perdu de son attractivité touristique. Mais la ville a su garder et même développer son rôle de centre commercial régional. Aujourd'hui, la région présente désormais un contraste entre son centre urbanisé et sa périphérie au paysage rural, tandis que par rapport à d'autres régions (au canton de Fribourg, à la Romandie et à la Suisse), la région dans l'ensemble s'inscrit dans un référentiel rural valorisé, par opposition à l'urbanisation vaste et dense des grandes agglomérations.

Historiquement, Bulle a été le bourg commerçant des alentours (Buchs, 2016) – hébergeant la halle aux grains (les halles), accueillant les divers marchés agricoles, etc. Lorsque le besoin de renouvellement du marché-couvert (bâti en 1910) s'est fait sentir, c'est un « palais pour la vache »²¹ qui a été conçu. Dans « Espace Gruyère » (1998), la spécificité rurale a permis de se démarquer d'un autre projet similaire en cours à Fribourg (et concurrent en matière de subventions) ; le futur « Forum Fribourg ». Mais les besoins socio-économiques contemporains imposaient la réalisation d'un bâtiment non seulement destiné à accueillir les marchés de détail bovin, mais aussi diverses foires, ou encore des loisirs (patinoire). « Espace Gruyère » reflète sur de nombreux points le caractère hybride des infrastructures

²¹ Entretien ancien responsable politique communal

servant la région comme lieu de production et comme cadre de vie : l'économie rurale lui donne sa légitimité, l'ensemble des communes de la région participe à son financement, l'infrastructure est considérée comme un prestataire touristique (Steiner et al., 2016) bien que la plupart des événements ne relèvent pas effectivement du tourisme.

L'infrastructure joue un rôle important dans la dynamique économique de la région : elle permet le renouvellement de la ressource spécifique rurale, crée des synergies entre les activités. Lors de la création d'Espace Gruyère, le Salon des Goûts et Terroirs a été créé comme une déclinaison de la spécificité culturelle de la région. A l'époque (2000), ce positionnement était innovant, et associé au nouvel événement « Semaine du goût ». Baptisée « cité des goûts et terroirs », la ville de Bulle n'a cependant pas développé au-delà de cet événement cette spécificité (pas d'autres événements, offre gastronomique plus ou moins standardisée en ville). Aujourd'hui, la ville décline une nouvelle stratégie autour de l'idée des rencontres, et met l'accent sur sa spécificité d'organisation des marchés²². Ici encore, si l'ambition est de séduire la demande extra-locale et si la stratégie montre des effets au niveau domestique, économiquement et socialement et que l'objectif initial n'est pas atteint, la démarche n'en sera pas pour autant vaine du point de vue de la dynamique de développement régional (évitement des fuites). Sans doute, ce positionnement apparaîtra plus pertinent pour les locaux, qui retrouveront là l'identité commerçante de « l'orgueilleux »²³ chef-lieu régional, assumant finalement son statut tant désiré de centre urbain. D'autres démarches sont souhaitées pour développer plus encore l'attractivité du chef-lieu en tant que cité touristique²⁴. On peut espérer que les « rencontres », une nouvelle signalisation à destination des automobilistes ou encore une place de parc dévolue aux cars en ville suscitent le passage de ceux pour qui sans doute la destination prioritaire restera les pôles situés au Sud de la ville. Bulle n'a pas, selon nous, vocation à devenir une attraction touristique, mais possède une marge de manœuvre quant à son attractivité commerciale, culturelle et événementielle pour les externes.

Durant les quarante dernières années, l'attraction touristique historique majeure bulloise qu'était le musée gruérien s'est mue en centre culturel destiné principalement à la demande locale et régionale, d'autres prestataires ayant repris à leur compte « l'expérialisation » de la culture rurale locale (les attractions touristiques précitées). A l'image de l'ensemble des musées fribourgeois réunis en association, le musée se présente d'ailleurs comme un acteur culturel plutôt que comme une attraction touristique²⁵. Ceci dit, pour nous, plus qu'un acteur culturel, le Musée gruérien joue un rôle indirect important dans la dynamique de développement endogène, puisqu'au-delà du travail de récolte et d'exposition du patrimoine, l'équipe conseille privés et publics dans l'exploitation et la récréation des ressources spécifiques régionales. Concrètement par exemple, l'équipe a suscité le renouveau du Prix décerné par la Jeune Chambre Economique de la Gruyère à un projet ayant trait au patrimoine – désormais les *Grevire Awards* –, ou encore répondu aux interrogations de la presse suite à la campagne *Gruyère 1115* mise en place par l'Interprofession du Gruyère. En d'autres termes, le musée est le garant du patrimoine dans les diverses facettes de sa mobilisation pour le développement économique régional. Ceci en fait un acteur central du développement endogène de la Gruyère, au cœur des synergies entre différentes activités et acteurs. En revanche, cela en fait un acteur dont l'importance économique est moins visible que ne l'est celle d'une attraction touristique.

A l'époque de sa création voulue par Victor Tissot (Mauron & Raboud-Schüle, 2009), le Musée gruérien avait pour mission de sauvegarder un patrimoine surtout mobilier considéré comme menacé, échappant à la région par le biais d'acheteurs extérieurs (souvent expatriés). Aujourd'hui, plus que du patrimoine

²² Slogan « Avec Bulle. Cité de rencontres. »

²³ Qualificatif populaire des Bullois.

²⁴ Postulat déposé récemment par deux conseillers généraux bullois appelant une réflexion sur le développement touristique de la ville, dont l'éventuelle demande de statut de site touristique (Roulin, 2018)

²⁵ Entretien responsable Musée gruérien.

mobilier, et au-delà de la mission patrimoniale du musée, c'est de la sauvegarde du patrimoine immobilier et paysager dont il est question dans la région, et plus particulièrement à Bulle.

Le développement de l'urbanisation a donné lieu à de très nombreuses critiques. En effet, tandis que la population locale comme les nouveaux arrivants ne se trouvaient plus professionnellement dépendants de l'agriculture, ces populations ont développé un attachement à la symbolique du rural, et en particulier au paysage. Pour les autorités de l'époque qui ont mené une politique de modernisation de la région, cette évolution de l'opinion n'était probablement pas imaginable. A l'époque, pour tourner le dos à la ruralité et s'orienter vers la modernité, il s'est agi concrètement de rendre potentiellement constructibles des terrains – le plus possible. Une fois en mains d'investisseurs en droit de construire au moment et selon leur bon vouloir en matière de qualité architecturale, les autorités locales se sont trouvées démunies, quelques décennies plus tard, quant aux moyens pouvant être mis en œuvre pour la maîtrise du développement urbain alors critiqué. Autrement dit, le chef-lieu a subi le contretemps entre la marchandisation de la terre comme ressource générique et la révélation de sa valeur en tant que ressource spécifique. Le développement quantitatif a été important pour les divers types d'activités, au travers de zones industrielles, résidentielles et commerciales. Ces trois types de constructions ont contribué à soutenir le développement de la région, mais ont également eu pour conséquence une perte de spécificité de la ville, notamment au travers du volume, du type et la densité des nouvelles constructions (génériques).

L'analyse structurelle-résiduelle (Figure 11) montre l'importance exceptionnelle de la construction dans la structure des emplois en Gruyère durant la période 1995-2008. Elle montre que l'effet régional a fait souvent plus que compenser l'effet structurel dans cette branche: p.ex., en chiffres absolus, sur la période, 422 emplois dans la construction ont été créés. Une fois ôtés les emplois créés grâce à l'effet d'entraînement (croissance nationale), et considéré la dynamique négative de la branche à l'échelle nationale, alors les 186 emplois restant peuvent être considérés comme étant dus au dynamisme spécifique de la région dans cette branche. Autrement dit, malgré la croissance nationale dans l'ensemble, comme la région est a priori spécialisée dans cette branche (le nombre d'emplois dans cette branche au départ par rapport au total) et la dynamique négative de la branche à l'échelle nationale, on aurait pu s'attendre à ce que le nombre d'emplois dans ce groupe de branches baisse. Or, il a augmenté, et de manière importante, ce qui montre que la construction a été particulièrement importante dans la région durant cette période. Bien entendu, il faut non seulement envisager ici les emplois liés à des constructions effectives dans la région, mais aussi tenir compte des emplois comptabilisés dans la région grâce à des constructions réalisées autre part (p.ex. entreprises générales, constructions métalliques, etc.). Au vu de l'importance de l'urbanisation de la région, on peut néanmoins raisonnablement penser que tout le crédit des emplois créés en matière de construction n'est pas à attribuer au caractère exportateur (à l'échelle régionale) des entreprises de ce groupe de branches.

Rares sont ceux qui aujourd'hui ne reconnaissent pas que le processus d'urbanisation aurait mérité quelques garde-fous. Autrement dit encore, rétrospectivement, il apparaît que la marchandisation du foncier en tant que ressource générique aurait pu être moins débridée, pour préserver la spécificité paysagère de la commune, et ce même si un grand nombre d'emplois dans cette branche a non seulement été sauvé, mais créé. Du point de vue du développement de l'ensemble de la région, on peut toutefois considérer que la valeur économique de la spécificité paysagère a été préservée. En effet, la spécificité paysagère de la région s'apprécie désormais à partir des frontières du bâti du chef-lieu, tandis que la diversité des services à l'intérieur répond à la demande pour les fonctionnalités urbaines de l'ensemble de la région. L'échelle de l'espace fonctionnel n'est pas uniquement pertinente pour les fonctions résidentielles, professionnelles et sociales, mais également pour la signification symbolique du rural.

Plusieurs actions ont contribué à maintenir une qualité paysagère et de manière générale à recréer les ressources spécifiques régionales. Il nous semble important ici de mentionner par exemple la création

du Parc Naturel Régional (PNR) Gruyère-Pays d'Enhaut en 2011. Le PNR est classé 172^{ème} des prestataires contributeurs au tourisme fribourgeois (entre le Golf de Wallenried et la Fête des Vendanges) (sur un total de 233) (Steiner et al., 2016). Son importance économique en termes de retombées directes est donc très faible. En revanche, indirectement, le PNR joue un rôle à notre sens tout à fait central dans la dynamique de développement actuelle : D'une part parce qu'il permet de préserver et de recréer les ressources spécifiques rurales mobilisées par les différents acteurs économiques, et d'autre part parce qu'il suscite la création de synergies entre les activités – tourisme, services locaux, industrie, et circuits courts.

Le PNR incarne la ruralité actuelle de la Gruyère – « verte », naturelle, artisanale, au service de la population locale et extra-locale pour les loisirs... -, qui montre un visage en opposition aux centres urbains, mais existe dans sa complémentarité. Au-delà des frontières du parc, pour les villages en Gruyère, cette tendance est encore plus marquée. La politique d'aménagement va dans le futur intensifier cette nouvelle relation urbain-rural interne à la région, avec une concentration des zones industrielles et artisanales dans l'agglomération bulloise (Vuadens-Riaz-La Tour-de-Trême), une densification du bâti résidentiel et commercial également dans cette agglomération, ainsi qu'à l'intérieur des limites du bâti des villages. Cette politique d'aménagement est d'une part inévitable pour des raisons légales (application de la LAT), mais apparaît d'autre part pleine de bon sens d'un point de vue socio-économique durable. Cette politique ne répond pas uniquement à des impératifs socio-environnementaux, mais soutient indirectement le développement socio-économique de la région sur le long terme, car elle permet le maintien de la spécificité régionale, qui s'inscrit désormais dans une logique d'espace fonctionnel à l'échelle régionale. Le temps n'est plus celui de l'abondance et de l'exploitation de la terre comme une ressource générique, le temps est désormais celui de la gestion de la rareté, et de la recréation de spécificité sur cette base.

Du point de vue des villages surtout, cette politique marque donc un tournant. Durant les quarante dernières années, à l'image de certains territoires alpins ayant accumulé les résidences secondaires, les villages de la région ont plus ou moins élargi leurs zones résidentielles. Dans ces deux types de territoires, les perspectives de développement passent désormais par l'intensification des présences et des dépenses des résidents et des personnes de passage. En d'autres termes, le maintien d'un minimum de services locaux sera nécessaire pour éviter le développement de « villages-dortoirs ». La stratégie d'aménagement et de gestion des services publics joue ici un rôle important, tandis que le secteur privé contribuera sans doute à maintenir, voire à développer des activités économiques non seulement via des commerces, mais aussi via des activités productives de type circuit court (artisanat, production agricole voire maraîchère).

Conclusion

Au regard de cette recherche, nous sommes d'avis, comme d'autres auteurs (p.ex. Mayer, 2011), que le caractère non-urbain des régions périphériques n'est pas forcément un désavantage pour leur développement. Cependant, en prenant en compte l'enjeu que constitue la mobilité des consommateurs, c'est-à-dire l'importance de l'économie résidentielle et présente (Davezies, 2009; Davezies & Talandier, 2014), les ressorts potentiels du développement des régions périphériques vont au-delà des traditionnelles dynamiques de *clustering*, expliquant le développement de tout type de région par l'innovation industrielle. Le cas de la Gruyère montre que la spécificité peut être héritée de la trajectoire rurale de la région elle-même, être exploitée et/ou recréée au travers de différents types d'activités économiques. Le rural, par opposition à l'urbain, est mobilisé de manière symbolique (au travers du paysage, des traditions, des savoir-faire artisanaux et du folklore local), selon les cas de manière plus ou

moins caricaturale, figée ou standardisée, dans le développement économique tant parce qu'il contribue à la compétitivité des biens exportés qu'à l'attractivité du lieu pour les consommateurs (locaux et externes). Ce type de développement engendre de nouvelles relations urbain-rural. Enfin, dans un contexte de concurrence généralisée entre les territoires et d'intense mobilité des biens, des consommateurs et des capitaux, contrairement au contexte d'industrialisation du 20^{ème} siècle, ce type de développement nécessite une adaptation des *business models* dans le privé comme des modes de gouvernance dans le secteur public. Au-delà d'une approche fonctionnelle, sectorialisée et morcelée du point de vue du territoire, ce type de développement implique une approche systémique que, d'après nous, les différents types d'acteurs dans le cas de la Gruyère s'approprient progressivement de manière pragmatique.

Dans cette conclusion, on revient d'abord brièvement sur la trajectoire de la région. On traite ensuite des relations urbain-rural évoluant avec l'émergence de dynamiques de développement reposant sur des ressources spécifiques héritées du passé rural d'une région. Enfin, on aborde la question des conséquences de ce type de développement sur les modes de gouvernance.

De la valorisation générique à la valorisation spécifique du rural

Le profil socio-économique de la Gruyère était, jusque dans les années 1970, rural. Dans cette économie, la terre, le bétail etc., alimentaient la production en tant que ressource générique. La transformation de la production laitière a été appelée à une standardisation de plus en plus systématique : l'économie laitière s'est modernisée, allant presque jusqu'à sonner le glas de la production de fromages d'alpage (Philipona, 2017). Ces activités rurales, de type 1, étaient faiblement créatrices de valeur et ne supportaient que peu le développement économique en aval (effet multiplicateur, activités domestiques induites, c'est-à-dire de type 4). Tandis que le chef-lieu régional a connu une diversification relative des activités domestiques durant les Trente Glorieuses, les perspectives de développement se dessinaient au travers de la valorisation des ressources génériques régionales par l'industrie. Cette politique de développement a pu être menée à bien dans les années 1980 et 1990, grâce à l'arrivée de l'autoroute. On ne peut parler jusqu'alors de développement « endogène », puisque la région ne présente pas de ressources spécifiques mobilisées dans une dynamique de développement économique.

Depuis les années 2000, le développement de la région ne repose plus uniquement sur l'exploitation des ressources génériques. A un développement reposant sur l'exploitation de ressources génériques s'est couplé une forme de développement endogène. Mais, contrairement à de nombreuses régions, dans le cas de la Gruyère, la spécificité n'est pas développée de manière intrinsèque aux activités industrielles de type 1. Dans le cas de la Gruyère, la ressource spécifique est héritée de la trajectoire rurale du territoire, et concerne les quatre différents types d'activités économiques. Les tensions et synergies se donnent à voir principalement autour de cet enjeu.

Au regard du cadre analytique proposé dans cette recherche, on peut dire que tant la région en tant que lieu de production que la région en tant de lieu de consommation a joué un rôle dans le développement de ces quarante dernières années. La « finesse » (*thinness*) institutionnelle locale a permis l'exploitation des ressources génériques régionales indispensables et urgente à la fin des années 1980 ; elle a rendu des terrains disponibles, ce qui a dans un second temps permis le développement d'une économie « présente-résidentielle » - autrement dit, en garantissant la dimension locale de l'effet multiplicateur, et en attirant les dépenses de touristes et résidents externes sur place. La région présente donc une diversité des activités positive dans le contexte économique de forte mobilité et de globalisation propre au 21^{ème} siècle. En revanche, la diversité interne aux différents types d'activités reste faible, surtout en ce qui concerne les activités de type 1, qui comprennent théoriquement non seulement les activités industrielles exportatrices, mais aussi les services spécialisés.

On a particulièrement insisté dans l'analyse sur la complémentarité des activités relatives au cadre de vie (ligne inférieure sur la Figure 1) et au lieu de production (ligne supérieure), et, pour les activités concernant le cadre de vie, des activités touristiques (type 2) et des activités domestiques (type 4). On peut souligner ici encore l'existence de synergies avec les activités de type circuit court. D'un point de vue quantitatif, le maintien et le développement d'activités de type circuit court reste un processus marginal dans cette région comme dans d'autres. De plus, du point de vue des denrées alimentaires, la Gruyère n'étant pas une région maraîchère, ces circuits courts-là ne peuvent pas se développer dans la région de la même manière que dans d'autres régions du plateau suisse. En matière énergétique, il faut souligner le développement important du chauffage à distance, dans l'agglomération bulloise²⁶ et bientôt sur la commune de Gruyères. Non seulement ce type de projet répond à des impératifs environnementaux, mais permet une substitution aux importations à l'échelle régionale (valorisation du bois).

Nouvelles relations urbain-rural

Le cas de la Gruyère montre un nouveau paradoxe de la périphérie : la ruralité qui était sa tare au 20^{ème} siècle devient une ressource spécifique au 21^{ème} siècle. Pendant longtemps, les autorités régionales et cantonales ont tout fait pour tourner le dos à l'agriculture et à l'agro-alimentaire, et pour faire changer l'image d'un canton rural. Aujourd'hui, la ruralité régionale passée et présente sert à créer de la valeur effectivement dans la région et au-delà, dans la mesure où elle est accessible (ce qui suppose une certaine standardisation et/ou urbanisation). Elle offre une perspective de développement réaliste et compatible avec les objectifs de durabilité fixés par le canton, parce qu'elle sert directement et indirectement au développement de différents types d'activités économiques, et permet la création de synergies entre différents types d'activités. Dans chaque type d'activité, les ressources spécifiques régionales sont directement ou indirectement exploitées et/ou recrées. Dans les attractions touristiques, les ressources spécifiques rurales sont transformées en expériences consommables rapidement. Dans les activités domestiques, elles sont intégrées à la multiculturalité de la population résidente.

Les ressources en général sont une source de synergie et de développement des activités, mais aussi une source de tensions. Durant les quarante dernières années, des tensions sont apparues dans un premier temps dans les conséquences sociales de l'urbanisation, par exemple certains problèmes de sécurité au tournant des années 1990-2000. Les autorités ont acquis des compétences en matière de gestion des problèmes urbains en tous genres (p.ex. circulation, mais aussi mise en place de services consacrés à la jeunesse). Désormais, il est aussi question de tensions et de synergies articulées autour des ressources spécifiques régionales.

Le développement partiellement endogène de la Gruyère durant les vingt dernières années suscite des tensions entre les activités principalement au niveau de la perte de spécificité du paysage. En Gruyère, les tensions entre activités économiques ne sont pas celles de haut-lieux touristiques, qui subissent une éviction des locaux en raison de la pression sur l'immobilier imposée par la demande extra-locale (p.ex. en Suisse dans le Val de Bagnes, ou dans les villes européennes comme Lisbonne ou Barcelone, où on parle même en conséquence de « touristophobia »). Les tensions ne sont pas non plus celles typiques de régions industrielles en manque de résidents et de diversité de services locaux (p.ex. La Chaux-de-Fonds). La terre (le foncier) a joué un rôle crucial dans les différentes phases de développement de la région en tant que ressource. L'évolution du statut du foncier est, selon nous, au cœur de l'évolution des relations urbain-rural. Dans le contexte préindustriel, la terre en tant que ressource générique a supporté le développement économique de la région au travers d'une production artisanale, mais très concurrentielle dans le contexte historique (exploitation pour la production et l'exportation de gruyère).

²⁶ Y compris en partenariat avec les activités de type 1, comme le montre la réalisation de la centrale de chauffe de Planchy, fruit de la collaboration entre Gruyère Energie SA et Liebherr.

Dans le contexte industriel du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, cette exploitation artisanale n'a pas offert de compétitivité à la région, les productions standardisées des concurrents étant plus performantes dans un contexte d'intense modernisation. Par défaut, la terre a été rendue disponible en tant que ressource générique pour le développement d'autres activités, industrielles, commerciales, et résidentielles. Dans le contexte « postindustriel » actuel, la terre contribue à la création de valeur économique au travers de ses propriétés symboliques : le paysage et les propriétés environnementales contribuent à la qualité de vie, qui soutient désormais des activités économiques dont le poids est important (Figure 11), mais qui contribuent indirectement aux activités industrielles (l'agro-alimentaire régional, cantonal voire au-delà pour l'image, et d'autres industries grâce aux aménités résidentielles), aux activités touristiques, et à l'évitement des fuites dans les activités domestiques. Les différents types d'activités économiques en Gruyère bénéficient directement et indirectement de diverses manières des ressources spécifiques régionales qui « soulignent » par des émotions des biens et services dont la qualité se doit par ailleurs d'être au moins standardisée. La demande extérieure en matière d'images et de symboles, comme la demande en matière d'expérience cantonnée aux aires d'attractions touristiques et aux itinéraires touristiques « de masse » balisés permettent une valorisation des ressources spécifiques régionales.

A l'échelle de la région, la gastronomie « terroir » reste, en premier lieu en raison du Gruyère AOP et du Vacherin AOP (et donc de la fondue) une spécificité locale. Mais dans quelle mesure cette spécificité assure-t-elle la compétitivité et l'attractivité de la région ? Certes, depuis les vingt dernières années, toute région a fait la lumière sur ses spécialités gastronomiques afin de promouvoir une identité spécifique. Mais le canton de Fribourg est spécialisé dans l'agro-alimentaire, avec plusieurs centres nationaux (la production laitière et fromagère, Cremo, Mifroma, Micarna, Cailler,...). Le canton affiche désormais la volonté de développer l'innovation²⁷ dans cette branche : cette stratégie peut apparaître comme une évidence, puisqu'elle s'inscrit *a priori* dans la continuité de la trajectoire économique du canton. C'est vrai, et c'est pour cette raison que de notre point de vue cette stratégie est pertinente, mais cette stratégie peut aussi apparaître comme un tournant, puisque durant de nombreuses décennies l'agriculture et l'agro-alimentaire n'ont pas suscité beaucoup d'espoir en termes de développement dans le canton. Les autorités attendent désormais de l'innovation et de la création de valeur ajoutée dans ce groupe de branches, ce qui est nouveau. Cette création de valeur et les retombées économiques attendues se limitent toutefois aux activités de type 1 (à l'image de toute dynamique de développement endogène reposant sur un *cluster* industriel). Autrement dit, politiquement pour l'instant, l'intention est de maintenir, voire de développer l'exploitation de ressources génériques dans ce groupe de branches, voire de créer une spécificité au travers de l'innovation technologique. Mais l'ancrage territorial de ces activités ne peut-il pas profiter d'autres formes de spécificité ?

De notre point de vue, dans cette dynamique de poursuite de la « modernisation » de ce groupe de branches, la région de la Gruyère contribue de manière importante et indirecte à la création de valeur, précisément grâce à ses ressources spécifiques rurales héritées de sa trajectoire (passée plus ou moins à côté de la standardisation généralisée de l'agriculture, et par le maintien, par défaut, de plusieurs formes d'artisanat), et recrées par les acteurs au travers des différents types d'activités économiques évoqués dans cette recherche. La Gruyère est devenue le porte-drapeau qualitatif de l'agriculture et de l'agro-alimentaire fribourgeois et romand. La gestion de ce statut et son exploitation économique suppose une gestion systémique de cette ressource, c'est-à-dire au regard de son importance pour les différents types d'activités économiques, à l'échelle de l'espace fonctionnel, et de la spécificité de sa nature en tant que ressource. Ceci suppose la prise en considération de l'importance de la région comme cadre de vie, dont

²⁷ D'une part, l'appel à projets innovants et programme Relocalisation dans l'ancienne entreprise Elanco reprise par l'Etat à Saint-Aubin, d'autre part la mise en place du *cluster food et nutrition*, ou encore l'Institut de Grangeneuve comme pôle de recherche.

l'importance, dans le contexte économique actuel, dépasse les seuls enjeux socio-environnementaux ou économiques « touristiques ».

Conséquences pour la gouvernance

La ruralité en Gruyère a fait l'objet de divers regards. Au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, les élites y ont vu un romantisme méritant sa sauvegarde au sens d'une cristallisation, voire d'une construction de toutes pièces (p.ex. l'invention des costumes *bredzon* et du *dzaquillon* dans les années 1920). Durant les Trente glorieuses, les regards de tous se tournaient vers la modernité, incarnée par les villes. De nombreuses mesures ont été prises pour permettre la modernisation de la région, qui a abouti au tournant du 21^{ème} siècle par l'intense urbanisation de Bulle et par une urbanisation plus ou moins importante des villages. Aujourd'hui, la valeur de la ruralité de la région est reconnue, mais cette révélation de la ruralité comme ressource économique « postmoderne » n'a pas été évidente, notamment au travers de la gestion de l'aménagement du territoire ; ni pour les autorités locales, ni pour les acteurs privés. Par exemple, le management multinational de Nestlé a induit au fil du 20^{ème} siècle de fait un détachement des structures du management par rapport aux lieux de production. La construction de terrains situés à Broc-Fabrique pour leur valorisation en tant que ressource générique (planifiée par un département de l'entreprise autre que ceux gérant la production et le site touristique à Broc) a été évitée de justesse au moment de l'ouverture de la Maison Cailler²⁸ : la Maison Cailler a conservé son environnement rural direct contribuant à la valeur de la marque, mais il n'apparaissait pas de manière évidente à tous les collaborateurs que les terrains situés dans la zone avaient une valeur autre que générique. On pourrait ici encore mentionner nombre de polémiques mettant en cause les autorités bulloises par rapport aux atteintes au paysage des diverses constructions et travaux d'aménagement, dont la dernière en date serait peut-être celle du goudronnage des chemins de la forêt de Bouleyres – l'accessibilité nouvelle réjouissant certains citoyens et désespérant les autres. Ces anecdotes montrent que l'ensemble des acteurs, publics comme privés, sont confrontés à des réactions lorsque le paysage est touché d'une manière ou d'une autre : une exploitation du foncier comme ressource générique apparaît de plus en plus difficilement justifiable au-delà des limites de l'agglomération bulloise. Les actions dont l'intention vont dans le sens d'une amélioration du cadre de vie à tout endroit dans la région doivent être accompagnées d'un travail intense de communication : la « modernisation », passant par l'amélioration de l'accessibilité, l'urbanisation, et la standardisation, ne vont plus de soi, car elles peuvent mettre en péril les ressources spécifiques régionales.

Dans cette perspective, un mode de gouvernance pragmatique tendant à ne pas négliger l'échelle régionale et fonctionnelle (en l'occurrence une éventuelle fusion des communes à l'échelle du district) apparaît comme un atout important. Toutefois, il faut noter l'importance du cadre institutionnel suisse dans ce contexte (démocratie directe), et du caractère ascendant d'une telle évolution de la géographie des institutions (approche *bottom-up*), telle qu'elle est actuellement mise en place en Gruyère. Cette dernière permet une adaptation aux particularités régionales. D'autre part, elle permet sans doute d'éviter une centralisation systématique de l'ensemble des services à la population et une « technocratisation » de la vie politique locale²⁹.

²⁸ Entretien responsable *sourcing* Nestlé Suisse.

²⁹ A titre de comparaison, en France, la logique de la révision générale des politiques publiques initiée par l'Etat en 2007 a abouti à la création des « intercommunalités » (auxquelles doivent désormais être systématiquement intégrées les petites communes rurales), ce qui a impliqué une certaine concentration des pouvoirs et des fonctions dans les centres, une déqualification des fonctions de maire, une évolution de la sociologie des élus, et finalement un sentiment de dépossession généralisé de la part des petites communes rurales (Fottorino, 2018).

Bibliographie

- Anderson, A. R. (2000). Paradox in the periphery: an entrepreneurial reconstruction? *Entrepreneurship & Regional Development*, 12(2), 91-109. <https://doi.org/10.1080/089856200283027>
- Borcard, P. (Éd.). (2001). *Le tourisme. Cahiers du Musée gruérien*. (Vol. 3). Bulle.
- Boschma, R. A., & Lambooy, J. G. (1999). Evolutionary economics and economic geography. *Journal of Evolutionary Economics*, 9(4), 411-429. <https://doi.org/10.1007/s001910050089>
- Boschma, R., & Iammarino, S. (2009). Related variety, trade linkages, and regional growth in Italy. *Economic Geography*, 85(3), 289-311.
- Buchs, D. (2016). Bulle. In *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté à l'adresse <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F895.php>
- Camagni, R. (2005). *Economía urbana*. Barcelona: Antoni Bosch.
- Camagni, Roberto. (1996). *Principes et modèles de l'économie urbaine*. Paris: Economica.
- Carrière, J. P. (2009). Les enjeux de l'économie « présenteielle » pour la mise en oeuvre de « projets de territoire » dans les espaces ruraux. Réflexions à partir d'expériences françaises. *Analele Universitatii din Oradea, Tom XIX(Seria Geografie)*, 17-26.
- Christaller, W. (1955). Beiträge zu einer Geographie des Fremdenverkehrs. *Erkunde*, 9(1), 1-19.
- Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie et institutions*, (6-7), 51-74. <https://doi.org/10.4000/ei.900>
- Copus, A., Skuras, D., & Tseggenidi, K. (2008). Innovation and Peripherality: An Empirical Comparative Study of SMEs in Six European Union Member Countries. *Economic Geography*, 84(1), 51-82. <https://doi.org/10.1111/j.1944-8287.2008.tb00391.x>
- Davezies, L. (2009). L'économie locale « résidentielle ». *Géographie, économie, société*, 11(1), 47-53.
- Davezies, Laurent, & Talandier, M. (2014). *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels* (Vol. 19). Paris: La documentation française.
- De Gregori, T. (1987). Resources Are Not; They Become: An Institutional Theory. *Journal of economic issues*, XXI(3), 1241-1263.
- Donnet, C.-L. (2006, mai 27). Il faut fixer des priorités. *La Gruyère*.
- Florida, R. (2005). *Cities and the Creative Class*. New York: Routledge.
- Fottorino, E. (2018, mai 9). « Le rural est toujours perçu comme l'envers du décor ». Entretien avec Nicolas Renahy. *le un*.
- Gachet, J. (2017, avril 29). Retour à la tradition pour la Maison du Gruyère. *La Gruyère*.
- Godel, J. (2017, juin 6). Chez Dudu, nouveau départ. *La Gruyère*.
- Godel, J. (2018, mai 17). Le Gibloux, la montagne de loisirs des Fribourgeois. *La Gruyère*.
- Guex, D., & Crevoisier, O. (2017). Globalisation postindustrielle et milieux locaux: une typologie. *Working paper MAPS, Université de Neuchâtel*.
- Hoyt, H. (1939). *The structure and growth of residential neighborhoods in American cities*. Washington: U.S. Government printing office.
- Isaksen, A. (2001). Building Regional Innovation Systems : Is Endogenous Industrial Development Possible in the Global Economy? *Canadian Journal of Regional Science*, 24(1), 101-20.
- Legendijk, A., & Lorentzen, A. (2007). Proximity, Knowledge and Innovation in Peripheral Regions. On the Intersection between Geographical and Organizational Proximity. *European Planning Studies*, 15(4), 457-466. <https://doi.org/10.1080/09654310601133260>
- Mauron, C., & Raboud-Schüle, I. (Éd.). (2009). *Le Musée gruérien. Cahiers du Musée gruérien*. (Vol. 7). Bulle.
- Mayer, H. (2011). *Entrepreneurship and Innovation in Second Tier Regions*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- McKeever, E., Jack, S., & Anderson, A. (2015). Embedded entrepreneurship in the creative re-construction of place. *Journal of Business Venturing*, 30(1), 50-65. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2014.07.002>
- North, D. (1955). Location theory and regional economic growth. *The Journal of Political Economy*, 63(3), 243-258.

- Pecqueur, B., & Talandier, M. (2011). Les territoires à base économique résidentielle et touristique. *Territoires 2040 : revue d'études et de prospective*, 30-55.
- Philipona, A. (2017). *Histoire du lait de la montagne à la ville*. Fribourg: Société d'histoire du Canton de Fribourg.
- Piketty, T. (2013). *Le capital au XXIe siècle*. Paris: Seuil.
- Pilloud, X. (2001, août 11). On recherche un repreneur. *La Gruyère*.
- Porter, M. E. (2000). Location, Competition, and Economic Development: Local Clusters in a Global Economy. *Economic Development Quarterly*, 14(1), 15-34. <https://doi.org/10.1177/089124240001400105>
- Roulin, S. (2018, avril 7). Bulle doit prendre en main son avenir dans le tourisme. *La Gruyère*.
- Rudaz, P. (1999). Une télécabine pour l'envol du tourisme. Des pionniers à l'assainissement, 1962-1992. In *Pro-Fribourg Charmey*.
- Ruffieux, R., & Bodmer, W. (1972). *Histoire du Gruyère. En Gruyère du XVIe au XXe siècle*. Fribourg: Société Fromage de Gruyère SA.
- Segessemann, A. (2016). *De la production à la consommation : le rôle de l'économie résidentielle dans le développement régional* (Thèse de Doctorat). Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- Segessemann, Alain, & Crevoisier, O. (2016). Beyond Economic Base Theory: The Role of the Residential Economy in Attracting Income to Swiss Regions. *Regional Studies*, 50(8), 1388-1403. <https://doi.org/10.1080/00343404.2015.1018882>
- Shearmur, R., Carrincazeaux, C., & Doloreux, D. (2016). The Geographies of Innovations: Beyond One-Size-Fits-All. In R Shearmur, C. Carrincazeaux, & D. Doloreux (Éd.), *Handbook on the geographies of innovation* (p. 1-16). London and New York: Edward Elgar.
- Shearmur, Richard, & Doloreux, D. (2016). How open innovation processes vary between urban and remote environments: slow innovators, market-sourced information and frequency of interaction. *Entrepreneurship & Regional Development*, 28(5-6), 337-357. <https://doi.org/10.1080/08985626.2016.1154984>
- Sheller, M., & Urry, J. (2006). The new mobilities paradigm. *Environment and Planning A*, 38(2), 207-226.
- Steiner, T., Collaud, L., & Nicolet, J. (2016). *Contribution économique et perspectives de développement du tourisme fribourgeois*. Fribourg.
- Talandier, M., & Davezies, L. (2009). *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés* (Vol. 198). Paris: Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).
- Terrier, C. (2005). Population présente : méthodes de détermination à partir des enquêtes sur les touristes. *Insee - Actes des Journées de Méthodologie Statistique 2005*, 1-28.
- Tödtling, F., & Tripl, M. (2005). One size fits all?: Towards a differentiated regional innovation policy approach. *Research Policy*, 34(8), 1203-1219. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2005.01.018>
- Union Fribourgeoise du Tourisme. (2015). *Rapport d'activité 2015*. Fribourg.
- Urry, J. (2007). *Mobilities*. Cambridge: Polity.
- Ward, N., & Brown, D. L. (2009). Placing the Rural in Regional Development. *Regional Studies*, 43(10), 1237-1244. <https://doi.org/10.1080/00343400903234696>

Table des matières

Introduction	2
1. Cadre d'analyse	3
1.1. La compétitivité des activités industrielles	3
1.2. L'attractivité de la région pour les résidents et consommateurs	5
1.3. Typologie des activités par l'offre et la demande	6
2. Méthodologie	9
3. Analyse de cas	9
3.1. Introduction	9
3.1.2. Situation géographique et accessibilité	9
3.2.2. Evolution de la population	10
3.2. Phases de développement.....	11
3.2.1. Les exportations dans le contexte préindustriel : le développement rural de la Gruyère 12	
3.2.2. La Gruyère comme lieu de production exploitant ses ressources génériques	14
a) Rattrapage du retard de la région dans la production industrielle	14
b) Dépassement de la moyenne suisse en matière de dynamique industrielle.....	17
3.2.3. Les ressources spécifiques régionales et la dynamique de développement endogène 19	
a) L'importance des ressources spécifiques régionales pour l'industrie	20
b) Les activités résidentielles : un système complexe domestico-touristique.....	23
c) La gouvernance régionale dans la dynamique actuelle de développement endogène....	28
d) Le centre urbain régional entre standardisation et spécialisation	30
Conclusion	33
De la valorisation générique à la valorisation spécifique du rural	34
Nouvelles relations urbain-rural.....	35
Conséquences pour la gouvernance	37
Bibliographie.....	38
Table des matières.....	40
Annexes.....	41
Pendulaires par district	41
Groupes de branches à partir de la NOGA 2008	41
Retombées économiques des prestataires touristiques en Gruyère (d'après Steiner et al. (2016))	43

Annexes

Pendulaires par district

Solde de pendulaires se rendant au travail selon le district
2013-2015 cumulé

su-f-40.02.11.04.30

	Total (Population résidente permanente de 15 ans et plus)		Total pendulaires se rendant au travail		Pendulaires sortants		Pendulaires entrants		Pendulaires internes	
	Nombres absolus	Intervalle de confiance: ± (en %)	Nombres absolus	Intervalle de confiance: ± (en %)	Nombres absolus	Intervalle de confiance: ± (en %)	Nombres absolus	Intervalle de confiance: ± (en %)	Nombres absolus	Intervalle de confiance: ± (en %)
Total Suisse	6 827 407	0.0%	3 625 238	0.2%	1 664 200	0.4%	1 664 200	0.4%	1 961 038	0.3%
FR District de la Bienne	24 597	3.8%	12 938	5.4%	8 533	6.7%	3 466	9.1%	4 405	9.5%
FR District de la Glâne	18 617	4.5%	9 320	6.4%	5 830	8.2%	2 490	12.3%	3 490	10.6%
FR District de la Gruyère	42 380	2.8%	22 427	4.1%	8 561	6.8%	5 716	8.0%	13 866	5.3%
FR District de la Sarine	81 865	1.8%	43 274	2.8%	13 604	5.3%	18 459	4.3%	29 670	3.5%
FR Bezirk See / District du Lac	29 029	3.5%	16 116	4.8%	10 104	6.2%	5 764	8.0%	6 012	8.2%
FR Bezirk Sense	35 488	3.1%	19 643	4.3%	11 609	5.7%	3 600	10.4%	8 034	6.9%

Source : OFS, Relevé structurel

Groupes de branches à partir de la NOGA 2008

Pour le calcul des quotients de localisation à partir de 1995 et pour l'analyse structurelle-résiduelle, on a regroupé les branches de la NOGA 2008 (Nomenclature générale des activités économiques).

Agriculture & agro-alimentaire

- 10 Industries alimentaires
- 11 Fabrication de boissons
- 12 Fabrication de produits à base de tabac
- 01 Culture et production animale, chasse et services annexes
- 02 Sylviculture et exploitation forestière
- 03 Pêche et aquaculture

Industrie

- 05 Extraction de houille et de lignite
- 06 Extraction d'hydrocarbures
- 07 Extraction de minerais métalliques
- 08 Autres industries extractives
- 09 Services de soutien aux industries extractives
- 13 Fabrication de textiles
- 14 Industrie de l'habillement
- 15 Industrie du cuir et de la chaussure
- 16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
- 17 Industrie du papier et du carton
- 18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
- 19 Cokéfaction et raffinage
- 20 Industrie chimique
- 21 Industrie pharmaceutique
- 22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- 23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- 24 Métallurgie
- 25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
- 26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- 27 Fabrication d'équipements électriques
- 28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- 29 Industrie automobile
- 30 Fabrication d'autres matériels de transport
- 31 Fabrication de meubles

32 Autres industries manufacturières
33 Réparation et installation de machines et d'équipements

Construction & Immobilier

41 Construction de bâtiments
42 Génie civil
43 Travaux de construction spécialisés
71 Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques
68 Activités immobilières

Banque, assurance, management & juridique

64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
65 Assurance
66 Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
69 Activités juridiques et comptables
70 Activités des sièges sociaux; conseil de gestion
74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

Création & Qualité de vie

47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
56 Restauration
79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
90 Activités créatives, artistiques et de spectacle
91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
92 Organisation de jeux de hasard et d'argent
93 Activités sportives, récréatives et de loisirs
94 Activités des organisations associatives
95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
96 Autres services personnels
58 Édition
59 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
60 Programmation et diffusion
61 Télécommunications
62 Programmation, conseil et autres activités informatiques
63 Services d'information
73 Publicité et études de marché

Commerce auto & de gros

45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

Transport, poste & hébergement

49 Transports terrestres et transport par conduites
50 Transports par eau
51 Transports aériens
52 Entreposage et services auxiliaires des transports
53 Activités de poste et de courrier
55 Hébergement

Santé, social & enseignement

86 Activités pour la santé humaine
87 Hébergement médico-social et social
88 Action sociale sans hébergement
85 Enseignement

Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire

84 Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire

Autres

72 Recherche-développement scientifique
75 Activités vétérinaires
77 Activités de location et location-bail
78 Activités liées à l'emploi
80 Enquêtes et sécurité
82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
36 Captage, traitement et distribution d'eau
37 Collecte et traitement des eaux usées
38 Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération

Retombées économiques des prestataires touristiques en Gruyère (d'après Steiner et al. (2016))

Rang	Prestation	Fréquences Gruyères et Maison Cailler	Contribution totale (en CHF)	Segment
1	Cité de Gruyères	973464	98066763	Attraction
3	Maison Cailler	414643	41771136	Attraction
Attractions touristiques (hors Gruyères et Maison Cailler)				
18	La Maison du Gruyère	159075	16025216	Attraction
83	Fromagerie d'alpage Moléson	15100	1521174	Attraction
94	Parc de loisir Moléson	13000	1309620	Attraction
170	FestyCharme	2000	201480	Evénements
179	Circuit historique de la ville de Bulle	1500	156585	Attraction
187	Trophée des Gastlosen	1200	120888	Evénements
Attractions et événements "locaux"				
10	Les Bains de la Gruyère	212076	21364536	Attraction
12	Espace Gruyère	200000	20878000	Attraction
58	Activités autour du Lac de la Gruyère	27000	2719980	Attraction
65	Slow-up	20000	2087800	Evénements
75	Musée gruérien	16000	1670240	Attraction
89	Electrobroc	14466	1457305	Attraction
107	Marché folklorique	10000	1043900	Evénements
108	Musée de Charmey	10162	1023720	Attraction
125	Ski de fond	6200	624588	Attraction
128	Désalpe Albeuve	6000	604440	Evénements
129	Désalpe Charmey	6000	604440	Evénements
143	Train fondue & Sushi	4500	469755	Transports
156	Foire aux moutons	3000	302220	Evénements
162	Charmey Aventures	23000	231702	Attraction
163	Cantorama	2280	229687	Attraction
172	Parc Naturel de la Gruyère	2000	201480	Attraction
180	Skijoering	1500	151110	Attraction
193	Marché de Noël	1000	104390	Evénements
194	Cinema Open Air	1000	100740	Evénements
Hôtellerie et parahôtellerie				
6	Hôtellerie Bulle et environs	55035	26364517	Hôtellerie
9	Parahôtellerie Val de Charmey	124489	22333327	Parahôtellerie
21	Parahôtellerie Gruyères, Moléson	77781	13953911	Parahôtellerie
23	Parahôtellerie Lac de la Gruyère	74042	13283135	Parahôtellerie
27	Parahôtellerie Intyamou	60431	10841321	Parahôtellerie
30	Parahôtellerie Jaun, Im Fang	55888	10026307	Parahôtellerie
32	Hôtellerie Val-de-Charmey	32888	8986317	Hôtellerie
40	Hôtellerie Gruyères, Moléson	23200	6339168	Hôtellerie
51	Parahôtellerie Bulle et environs	17786	3306417	Parahôtellerie
54	Hôtellerie Lac de la Gruyère	11334	3096902	Hôtellerie
56	Parahôtellerie Broc, Botterens, Villarbeney, Morlon	15823	2838464	Parahôtellerie
85	Hôtellerie Broc, Botterens, Villarbeney, Morlon	5535	1512383	Hôtellerie
97	Hôtellerie Intyamou	4684	1279856	Hôtellerie
Remontées mécaniques				
25	Remontées mécaniques Moléson	123000	12391020	Transports
35	Remontées mécaniques Charmey	79565	8015378	Transports
41	Remontées mécaniques de la Berra	60288	6073413	Transports
46	La Berra (hiver, sans remontées mécaniques)	46000	4634040	Transports
57	Télesiège Jaun	28000	2820720	Transports
111	Téleski La Chia	9000	906660	Transports

Center for Regional Economic Development (CRED)

University of Bern

Schanzeneckstrasse 1

P.O.Box

CH-3001 Bern

Telephone: +41 31 631 37 11

E-Mail: info@cred.unibe.ch

Website: <http://www.cred.unibe.ch>

The Center for Regional Economic Development (CRED) is an interdisciplinary hub for the scientific analysis of questions of regional economic development. The Center encompasses an association of scientists dedicated to examining regional development from an economic, geographic and business perspective.

Contact of the authors:

Delphine Rime

University of Bern

Geographisches Institut

Hallerstrasse 12

CH-3012 Bern

Telephone: +41 79 706 27 73

Email: delphine.rime@giub.unibe.ch

This paper can be downloaded at:

http://www.cred.unibe.ch/forschung/publikationen/cred_research_papers/index_ger.html